✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤✤

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 15 JANVIER 1947 — no 9

OBSERVATOIRE

Un remède

Un Docteur Carlston, professeur de psychologie à l'université de Chicago, croit qu'il est urgent d'organiser des recherches pour trouver la cause de l'alcoolisme. Une fois cette cause découverte, on pourrait appliquer au mal les vrais remèdes. "La prohibition, dit-il, ne résout pas le problème; du moins, pas dans la société actuelle." Ajoutons: ni la Commission des liqueurs.

On fera donc des recherches scientifiques plus intenses pour guérir ceux qui succombent trop facilement aux attraits de la dive bouteille. Dans leur ordre, ces recherches méritent qu'on les encourage.

Mais il y a un bon vieux remède qui freine du dedans le goût trop vif, trop empressé pour les liqueurs alcooliques. Un remède qui ne manque pas son effet quand un homme est entraîné dès son enfance à s'en servir et qu'il a assez de volonté pour ne pas en abandonner l'usage durant l'âge mûr: c'est la tempérance.

Si certains alcooliques veulent rechercher la cause de leur misère, ils la trouveront dans l'abondance des petits verres qu'ils ont commencé de vider pour se donner un peu d'atout ou même, par-

(suite à la page 8)



Ceux qui m'écrivent

Tous les jours je reçois des avalanches de lettres; la moitié en est de trop. Il y en a de toutes les couleurs; je pense que ça va vous intéresser d'en lire quelques-unes.

* * *

Goffeurville, 1er janvier

Cher Goffeur,

Le président et les membres de la Société des Animaux ont le plaisir de t'offrir leurs meilleurs voeux de Bonne Année, et du succès dans tes entreprises.

Signé: Pit GORET, secrétaire

* * *

Ottawa, 2 janvier

Monsieur le Goffeur,

En vertu de la nouvelle loi de la "citoyenneté canadienne", le gouvernement vous décerne le titre de citoyen, afin de reconnaître les immenses services que vous avez rendus au pays. La nouvelle loi vous accorde en plus le privilège de vous faire appeler "sujet britannique", de faire des cadeaux à l'Angleterre, et de vous conscrire pour l'abattoir, si besoin il y a.

Jean MOUTON,
chef du Parti des Animaux

* * *

Puceville, janvier 1947

Mon cher ami,

Juste un mot pour te dire que j'ai un bel assortiment de "grub": fricassée, ragoût de pattes, "tourquières", et fanfreluches. J'ai aussi des noisettes qui me sont restées des Fêtes. Je t'invite à venir me voir dans ma cuisine, quand tu passeras à Puceville.

La Sophronie.

* * *

Villa des Poulettes

Le cercle des volailles a l'honneur d'inviter le Goffeur à une soirée sociale, qui aura lieu à la Villa des Poulettes, dans le premier quartier de la prochaine lune. Il y aura caquetage en règle et le poulailler sera décoré de foin d'odeur pour la circonstance. La partie musicale a été confiée à Monsieur Le Coq qui chantera des airs bien connus. Une adresse de bienvenue sera lue au Goffeur, de la part des Volailles.

* * *

Bureau de poste de X, Y, Z. par lettre enregistrée

Monsieur le Goffeur,

Vous n'avez pas besoin de connaître mon nom; c'est pourquoi je signe cette lettre d'un pseudonyme. Je vous renvoie un lot de "goffeurs" que j'ai encerclés. Comme vous le voyez, j'ai beaucoup d'intelligence, un style plus fin que le vôtre, des idées merveilleuses et une cervelle de bois.

Respectueusement vôtre,
Anonyme.

* * *

Note du Goffeur: Voilà, chers lecteurs, quelques spécimens des lettres que je reçois à tout bout de champ. Comme vous le voyez, je n'ai pas le temps de m'ennuyer. On adore le "Goffeur", on le critique; on rouspète, on fait la cour; on trouve qu'il est bête, on trouve qu'il est fin; on lui dit de se renfermer, on lui dit de continuer. C'est comme dans la politique: il y en a de toutes les couleurs. Quant à moi, je m'en fiche pas mal!

Le GOFFEUR

La marée montante de la propagande anticatholique

Le présent article, tiré du "Saturday Night" de Toronto, numéro du 4 janvier, est dû à un protestant de la secte baptiste, M. Watson Kirkconnell. Nous l'avons traduit pour le bénéfice de nos lecteurs.

* * *

L'un des événements les plus troublants des derniers vingt mois au Canada, c'est la marée montante de la propagande anticatholique dont une partie semble organisée et financée par les principales sectes protestantes. Comme laïque baptiste, je suis dans une position, au point de vue doctrine et gouvernement religieux, tout à fait opposé de celle de l'Eglise catholique; mais comme citoyen canadien, je ne puis m'empêcher de déplorer l'esprit d'intolérance de ceux qui mobilisent la réalité et la fiction avec un zèle digne d'un avocat de la poursuite. Quelques exemples appropriés illustreront mon avancé.

1.—Dans des dépliants provenant de Toronto, une carte des deux Amériques donne le taux des naissances illégitimes pour chaque pays et explique que le taux élevé de ces naissances dans les pays de l'Amérique latine est dû au fait qu'ils sont catholiques, pendant que le taux moins élevé aux Etats-Unis et au Canada est dû au fait que ce sont des pays en majorité protestants. On entend en tirer des conséquences pour le Canada, mais le procédé est tout à fait malhonnête.

La province en majorité catholique du Canada, c'est la province de Québec. Or, le taux des naissances illégitimes dans le Québec est aujourd'hui et a été régulièrement le plus bas de tout le Canada. Durant la période de douze ans qui s'étend de 1932 à 1943, le pourcentage moyen annuel des naissances illégitimes, par rapport aux naissances vivantes, est le suivant par province: Nouvelle-Ecosse 6.4, Ontario 4.5, Ile du Prince-Edouard 4.1, Alberta 3.95, Colombie canadienne 3.9, Nouveau-Brunswick 3.75; Saskatchewan 3.4; Québec 3.2.

2.—La rentrée au Canada qui, affirme-t-on, se fait avec l'aide du clergé, de quelques vingtaines de familles canadiennes-françaises qui ont jadis quitté Québec pour les tEats voisins de la Nouvelle-Angleterre est représentée comme une conspiration. Voilà une façon étrange de penser. Quand six millions de Britanniques (en grande majorité protestants) et pratiquement pas de Français émigrent d'outre-mer au Canada en l'espace de 100 ans, cela est admirable; quand les Anglo-Canadiens proposent de faire venir plusieurs autres millions d'immigrés, en grande majorité des protestants de la Grande-Bretagne et du nord de l'Europe, c'est un sujet d'enthousiasme; mais quand quelques centaines de catholiques d'origine canadienne reçoivent de l'aide pour revenir chez eux, c'est une pernicieuse conspiration. Les protestataires n'ont-ils donc aucun sens de l'humour?

3.—Aujourd'hui, en Ontario, on attaque de front l'effort des catholiques canadiens-français pour développer un système d'écoles séparées canadiennes-françaises. Ceux-ci allèguent, pour une part, l'égalité de statut des deux langues au Canada. Nous devons distinguer ici entre la stricte légalité et la poussée des forces démographiques.

Selon la lettre de la loi, le français est sur un pied d'égalité avec l'anglais seulement dans la province de Québec et au gouvernement fédéral du Canada.

Jusqu'à cette limite, le Canada est ou n'est pas légalement un pays bilingue. Le mémoire présenté par le "Comité de Recherche" protestant à la commission royale d'enquête sur l'éducation en Ontario a simplement poursuivi l'évidence en soulignant le fait.

Faits concernants la population

Mais il y a un autre fait que le "Comité de Recherche" a résolument refusé de voir. C'est le déplacement des forces démographiques. Grâce à leur parfait attachement au foyer et au berceau, les Canadiens français ont passé en 186 ans, sans le secours de l'immigration, de 60,000 à 3,500,000. Les Anglo-Canadiens, malgré les millions d'immigrants britanniques, sont aujourd'hui en face d'une extinction finale par suite d'une véritable pénurie d'enfants. Qu'ils importent d'outre-mer un supplément de protestants, cela n'arrangera rien, car les familles protestantes de la Grande-Bretagne et du nord de l'Europe sombrent d'une façon plus désastreuse encore que la nôtre.

Un simple calcul d'arithmétique nous montre que les peuples ou les groupes qui refusent d'avoir au moins 4 enfants par famille seront virtuellement disparus d'ici 200 ans. Aujourd'hui, la moyenne d'enfants par famille pour le Canada est de 1.7. Ceci représente un fléchissement énorme de la morale. Je ne connais aucun exemple, dans toute l'histoire, d'un groupe qui, ayant une fois préféré un haut standard de vie à une famille assez nombreuse pour assurer sa survie, ait jamais retrouvé sa fidélité au foyer. Des deux millions et demi de familles au Canada, 31.4 pour cent n'ont pas un seul enfant, et 23.4 pour cent ont un seul enfant.

A part les Mennonites des campagnes de l'Ouest, les Canadiens français semblent être le seul groupe en croissance aujourd'hui au Canada. Des groupes en majorité catholiques comme les Ukrainiens et les Polonais ne font que se maintenir. Les protestants anglo-canadiens et nord-européens faiblissent grandement. Vers la fin de ce siècle, les "Canadiens" formeront vraisemblablement plus de la moitié de la population

(suite à la page 8)

La liberté de la presse et du cinéma doit avoir des limites

Vatican. — Sa Sainteté le pape Pie XII a conseillé, la semaine dernière, à l'aristocratie de Rome de se soumettre à l'abolition de la monarchie et de travailler à l'établissement et à la prospérité de la nouvelle république italienne.

Le Pape a reçu en audience générale les aristocrates de Rome dans la salle du Consistoire pour la première fois depuis que la monarchie a été abolie par le vote populaire en juillet dernier. Il a parlé en italien.

La liberté de la presse et du cinéma

Faisant évidemment allusion à la campagne anticléricale et obscène que livrent trois hebdomadaires italiens, Sa Sainteté a déclaré que la défense de la morale publique serait écrasée si l'on accordait une liberté sans réserve à la presse et au cinéma.

"Tous les hommes, la société humaine tout entière comme chaque individu sont tenus de respecter l'ordre absolu des valeurs établi par Dieu. Par conséquent, il ne peut y avoir liberté et droit de violer cet ordre de valeurs parce que la défense de la morale publique — qui est, sans aucun doute, un élément important du maintien du bien-être général par l'Etat — serait détruite si l'on accordait à la presse et au cinéma une liberté sans réserve. Si cette liberté sans réserve était accordée, cela équivaudrait à permettre à la presse et au cinéma de saper les bases religieuses et morales de la vie publique."

Travailler au bien-être du peuple

Puis Sa Sainteté a fait allusion à l'abolition de la monarchie italienne.

"De récents événements importants ont eu un triste écho dans le coeur de plusieurs. Cependant, l'homme qui vit dans la richesse de la pensée chrétienne ne permet pas d'être abattu par les événements humains, quels qu'ils puissent être, et il tourne son regard avec courage vers tout ce qui demeure, tout ce qui est important et digne de son attention, en d'autres mots, vers la patrie et le peuple."

Le Pape a rappelé à plusieurs nobles qui se trouvaient devant lui que leurs ancêtres avaient été élevés à l'aristocratie par la papauté, puis il a poursuivi: "Une bonne constitution est sans aucun doute une excellente chose" et l'Etat "doit nécessairement maintenir dans le domaine de la politique et de l'administration des hommes compétents et expérimentés, consacrés entièrement au bien-être de leur nation et guidés par des principes clairs et sains.

"Par conséquent, la voix de votre patrie qui a subi un grave bouleversement durant ces récentes années, s'adresse à tous les hommes et femmes honnêtes, dans lesquels se trouvent la meilleure vigueur spirituelle et la meilleure énergie morale et leur demande de collaborer au bien-être du pays. Cette voix vous exhorte à vous mettre à la disposition de l'Etat et à travailler au bien-être du peuple".

En aucun endroit de son allocution, le Saint-Père n'a mentionné explicitement la monarchie ou la campagne anticléricale, mais ses allusions étaient évidentes.

Il a déclaré que l'incertitude est encore la caractéristique dominante du monde d'après-guerre, à la fois dans les relations internationales et dans les affaires intérieures de plusieurs pays. Il a affirmé qu'il était du devoir de l'aristocratie de participer activement aux affaires publiques, non pas d'un certain groupe, mais de la "communauté entière".

L'immigration

Vancouver. — Le ministre de l'Agriculture, M. Gardiner, a préconisé ici une politique "de porte large ouverte" pour l'immigration au Canada. Selon lui, ce serait le seul moyen de conserver à notre pays sa position dans le monde.

Le Québec reste en tête

Ottawa. — On a appris du bureau canadien des statistiques que la population du Canada tend vers la hausse. Les naissances au Canada en 1946, ont en effet, dépassé celle de l'année précédente par 4,230, bien que les mariages aient subi une diminution de 6,539, sur l'année précédente. Cependant, les mortalités sont rapportées moins nombreuses de 2,910.

Le total des naissances au Canada a atteint 288,450 en 1946, comparativement à 284,220 l'année précédente, tandis que l'on mentionnait que la province de Québec se tenait toujours au premier rang pour les naissances. La situation dans l'Ontario demeure sensiblement la même et on enregistrait moins de naissances dans l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie canadienne.

Cérémonie de pardon

Rome. — Un groupe formé de fascistes repentants et de leurs anciens ennemis partisans s'est agenouillé dans la nef, décorée de roses rouges et blanches, de l'église St-Augustin, au cours d'une cérémonie de pardon et d'oubli.

Après la cérémonie religieuse, on choisit 25 anciens partisans jurés du Duce et 25 guérilleros qui combattirent avec les Alliés. Ensemble ils marchèrent sur le Corso Umberto, principale avenue de Rome, et placèrent des fleurs sur la tombe du soldat inconnu au monument Victor-Emmanuel.

Un candidat universel

Londres. — Radio-Moscou a annoncé que Joseph Staline a accepté la candidature au Soviet Suprême de Kiev, dans la République ukrainienne, et de Minsk, en Russie blanche. Il est déjà candidat pour la République Soviétique.

Le pape demande des prêtres canadiens pour les missions du Japon

Montréal. — Le Vatican vient de demander aux Prêtres des Missions Etrangères de Pont-Viau d'envoyer des membres de cette Société religieuse exercer leur apostolat au Japon. Cet institut missionnaire, fondé depuis à peine vingt-cinq ans, a déjà donné de nombreux missionnaires à plusieurs pays d'Asie et d'Amérique, entre autres la Chine, les Philippines et les Antilles (Cuba).

Voici la correspondance échangée entre la Délégation apostolique, au nom de Rome, et le supérieur général des Prêtres des Missions Etrangères, S. Exc. Mgr Edgar Larochelle:

Ottawa, le 14 décembre 1946.

Révérendissime Monseigneur,

Le Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté me charge de communiquer aux Instituts et Congrégations missionnaires du Canada le vif désir du Saint-Père de voir des membres de ces communautés qui n'ont pas encore de missionnaires au Japon, s'acheminer vers les Missions de cet Empire où les circonstances semblent favorables à l'apostolat.

En présentant d'une manière spéciale ce pressant appel du Pape à votre Institut missionnaire, je vous prie de bien vouloir le considérer avec la plus grande attention.

C'est le Vicaire du Christ qui demande votre concours pour répandre les trésors de la Rédemption, au milieu d'un peuple qui cherche le chemin de salut après la catastrophe qui a ravagé son pays.

L'envoi de nombreux missionnaires catholiques au Japon est aussi nécessaire pour y contrecarrer l'activité grandissante des missionnaires non-catholiques et des communistes.

En attendant votre réponse qui sera transmise au Saint-Père, je vous en remercie d'avance et je vous offre de tout coeur mes meilleurs voeux et l'assurance de mon religieux dévouement en Notre-Seigneur.

† Ildebrando Antoniutti,
Délégué Apostolique.

* * *

Pont-Viau, le 27 décembre 1946.

A Son Excellence Révérendissime Mgr Ildebrando Antoniutti,

Excellence Révérendissime,

Votre Excellence a bien voulu nous communiquer, le 24 décembre dernier, le vif désir du Saint-Père de voir les Instituts et Congregations missionnaires s'acheminer vers les Missions du Japon.

Bien que notre Société des Missions-Etrangères traverse en ce moment de graves difficultés et manque notablement d'un personnel et de ressources suffisants pour répondre aux besoins des territoires déjà confiés, notre Société se fait un religieux devoir d'accepter avec empressement, en esprit de foi et de confiance en la Divine Providence, cette invitation pressante du Saint-Père.

Votre Excellence daignerait-elle présenter en notre nom au Saint-Père cet humble témoignage de notre plus entière soumission.

Daigne Votre Excellence agréer l'expression de notre profonde gratitude et de notre religieux respect.

Edgar Larochelle, P.A.
Supérieur Général.

Les communistes en ont perdu

Bruxelles. — En analysant les résultats détaillés des récentes élections municipales belges le 4 novembre, et en comparant celles-ci avec celles des élections nationales de février 1946, l'on voit que dans chaque district électoral le pourcentage des votes communistes a diminué et que dans un certain nombre de cas les diminutions ont excédé 50%. Elles sont particulièrement fortes dans la région de Bruxelles. Dans la ville de Bruxelles, les votes communistes ont diminué de 20.4% du total à 14.1.

Les pertes communistes ont été également considérables dans les régions minières de charbon et dans les régions industrielles autour de Liège, Charleroi et Mons qui étaient autrefois réputées comme des forteresses rouges. A Liège, la diminution était de 24.7 à 17.79%; à Jumet, de 31.2 à 26.55%; à Charleroi, de 24.7 à 17.79%. Les seuls districts dans lesquels le vote communiste montra quelques signes de stabilité ont été ceux-là où précisément il ne fut jamais important, tels qu'à Anvers où il accusa un diminution de 5.9 à 5.82% et à Gand où il diminua de 7.5 à 5.59%.

Le vote socialiste a également baissé dans la plupart des districts électoraux, et de façon considérable dans certains La seule exception notable fut Liège où il y eut une légère augmentation de 35.5 à 36.54%, aux dépens des Communistes.

Le parti Social chrétien a augmenté son pourcentage partout.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Mme P. Maisonneuve
Donnelly, Alta

Evangéliste Séguin,
Edmonton, Alta

Etienne Provençal
Edmonton-nord

Mme Henri Lemay
High Prairie, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Secours du pape aux victimes de guerre

Cité du Vatican. — Près de 3 milliards de lires italiennes ont été dépensées par la Commission pontificale d'assistance à partir du mois de mars 1944 jusqu'au mois de décembre 1946, a déclaré Mgr Baldelli, chef de cette organisation.

L'activité de la Commission pontificale commença pendant l'occupation allemande de Rome et se poursuivit jusqu'à maintenant afin d'assister toutes les victimes de la guerre.

Citroen voudrait s'établir au Canada

Montréal. — On rapporte qu'une compagnie française qui est connue dans le monde entier et qui manufacture des automobiles — la compagnie Citroen — songe à s'établir au Canada. Un des représentants de la compagnie, M. H.-A. Hospital, a discuté la chose à Montréal.

Les appels au Conseil privé de Londres seraient abolis au cours de la session

Un jugement rendu par le Conseil privé fixe un point de droit constitutionnel

Le Conseil privé de Londres vient de déterminer un point important de notre droit constitutionnel. Dans un jugement rendu lundi dernier, il a reconnu à la Cour suprême du Canada le droit de juger en dernier ressort toutes les causes civiles et criminelles qui lui seront soumises. Aujourd'hui on peut encore en appeler au Conseil privé de Londres des jugements rendus par la Cour suprême du Canada. Il suffira que le Parlement canadien manifeste sa volonté par une loi pour abolir ces appels.

Cette question constitutionnelle a retenu l'attention depuis nombre d'années. En 1939, l'Hon. C. H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat et membre de l'opposition conservatrice à Ottawa, présentait un projet de loi connu sous le nom de "Bill 9", dans le but d'abolir les appels à Londres et de faire accepter la Cour suprême du Canada comme le dernier tribunal d'appel. Le bill fut voté en première lecture et référé au Conseil privé pour en faire juger la validité. La guerre vint alors interrompre les démarches entreprises. Et ce n'est que cette semaine que le Conseil privé a rendu jugement.

Le tribunal reconnait que le bill est valide et que si le Parlement canadien l'adopte, la Cour suprême du Canada aura "juridiction exclusive et dernière dans toutes les causes civiles et criminelles, et que son jugement sera final et sans appel".

Pour rendre ce jugement le Conseil privé s'est fondé sur l'article 101 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord et sur le Statut de Westminster.

"Le Canada pourra, nonobstant toute disposition contraire énoncée dans le présent acte, lorsque l'occasion le requerra, adopter des mesures à l'effet de créer, maintenir, et organiser une cour générale d'appel pour le Canada, et établir des tribunaux additionnels pour la meilleure administration des lois du Canada".

On s'attend à ce que le Bill 9 soit voté et sanctionné au cours de la prochaine session du parlement fédéral qui doit se réunir le 30 janvier.

Son adoption signifiera qu'un autre lien est brisé entre le Canada et l'Angleterre et que notre pays acquiert une plus grande autonomie. En certains milieux cependant, on manifeste quelque crainte; on croit que les droits des minorités seraient mieux protégés s'ils demeuraient sous la surveillance ultime du Conseil privé. Par ailleurs, nous avons eu parfois de tristes expériences dans nos appels à Londres. La dernière en date s'est produite au sujet de la redistribution électorale pendant la guerre. Le Parlement anglais s'est fait alors le vil serviteur du gouvernement, passant outre aux droits clairement établis par la constitution.

Appel du directeur de la B.U.P. aux Canadiens français

Québec. — Dans une causerie prononcée devant le Canadian Women's Club, le directeur de la British United Press, M. R.W. Keyserlingk, a exposé le rôle que doivent remplir les Canadiens français dans la diffusion de la culture française dans la province de Québec ainsi qu'à l'extérieur.

"Je veux m'adresser de façon spéciale à mes compatriotes canadiens d'origine et d'expression françaises, dit-il.

"Vous êtes aujourd'hui les représentants et les gardiens tout désignés de ce qui constitue une partie inestimable, sinon la base de notre civilisation occidentale: la culture française. Comme toutes les cultures, elle est intimement liée à son expression vivante c'est-à-dire à la langue qui l'exprime.

"Depuis le temps où j'étais étudiant à l'Université de la Colombie Canadienne, je me suis toujours demandé pourquoi, en dehors du milieu québecois, les Canadiens français n'aidaient pas plus leurs compatriotes d'autres races à bénéficier de cette richesse de civilisation. L'Alliance française et les autres sociétés culturelles de France accomplissent un travail admirable et très fructueux. Pourquoi, me direz-vous, les villes de Québec et de Montréal, ces deux pôles de culture française au pays, ne font-elles pas sentir, de par leur présence même au milieu de nous, l'influence qu'elles peuvent exercer en leur qualité de centres de vie canadienne? Les universités de Québec et de Montréal auraient, dans ce domaine, une tâche extrêmement importante à remplir: celle de faire partager aux Canadiens d'origines ethniques différents, fils spirituels de la civilisation occidentale — et donc, en quelque sorte, héritiers de la culture française — cet héritage commun dont vous êtes les gardiens, non seulement pour vous-mêmes mais aussi pour toute l'humanité.

"Ce flambeau de civilisation et de culture, la France le tient aujourd'hui à grand'peine. Des influences aussi étrangères et aussi nocives que le furent celles du byzantinisme pour Rome, tentent aujourd'hui de se substituer à l'action de la France dans l'expansion de sa culture à travers le monde. C'est pourquoi, en ces temps tragiques où toutes nos valeurs chrétiennes de civilisation sont soumises aux attaques des éléments subversifs, je fais appel à vous, mes compatriotes canadiens-français. Vous vous devez de relever le défi, non seulement pour vous-mêmes, mais pour nous tous. Il importe que les traditions françaises, que l'esprit de Jeanne d'Arc, de saint Louis et de saint Martin de Tours ne soient pas submergés par les vagues païennes qui menacent présentement d'engloutir, avec la France, cet inestimable héritage qui nous fut légué par la civilisation occidentale."

La consommation des liqueurs alcooliques

Ottawa. — Le Bureau fédéral de la Statistique vient de publier le rapport de la consommation de la bière et des liqueurs alcooliques au Canada, pour l'année se terminant le 31 mars dernier. Au cours de cette période, et en dépit des restrictions, la consommation de la bière et des spiritueux a brisé tous les records.

Il s'est absorbe, en moyenne, un gallon de spiritueux, douze gallons de bière et près d'un gallon de vin par tête: homme, femme et enfant.

Il s'est consommé, au Canada, 5,864,-000 gallons de spiritueux. La consommation de la bière est de 130,086,000 gallons. Les consommateurs de liqueurs alcooliques ont payé, en taxes, $186,-300,000. Les taxes d'accise, les droits d'importation, le coût des licences et les droits de validation représentent un montant de $70,000,000. Les droits payés sur le malt se sont élevés à $48,228,000. Sur le vin, ils furent de $2,607,000. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont retiré en taxe de vente, ainsi qu'en autres taxes et droits, la somme de $65,-000,000.

Honorés par le pape

Québec. — Par brefs apostoliques émanant de la secrétairerie d'Etat, Sa Sainteté le Pape Pie XII a daigné conférer le titre et les privilèges de commandeur de Saint-Grégoire le Grand à M. le sénateur Cyrille Vaillancourt, et à M. le juge Thomas Tremblay; le titre et les privilèges de Chevalier de l'Ordre de Saint-Sylvestre, à M. Léopold Chabot, de Lévis.

Aussi, Sa Sainteté a bien voulu accorder la médaille (Bene Merenti) à M. l'abbé Joseph Fortin, de la librairie de l'Action Catholique, et à M. Gérard Picard, président de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada.

Rectification

Au sujet de la Journée d'A.C.F.A.: Girouxville a versé $90.00 et non pas $190. tel que rapporté. Calgary a fait un autre versement de $21.00 ce qui porte sa contribution à $221.00.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 10 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 15 JANVIER 1947

Retour au bon sens

La censure des films vient de provoquer de nouveau de très vives discussions. Des membres du gouvernement ayant parlé de la rendre plus générale et, au besoin, plus sévère, la presse et quelques associations ont fait entendre des protestations véhémentes. Il suffisait d'en écouter le ton pour comprendre que la bile était en mouvement. Un club est même allé jusqu'à lancer un défi au gouvernement. Certains protestataires ne se sont pas contentés de parler en leur nom personnel ou au nom de la société, plus ou moins importante, dont ils font partie; ils ont prétendu exprimer l'opinion commune, être en quelque sorte la voix du peuple albertain. Rien de plus facile, il est vrai, que de s'arroger des droits et d'exprimer l'opinion de ceux qu'on n'a pas pris soin de consulter.

Nous ne reprendrons pas à notre compte les insinuations lancées à l'adresse du gouvernement. Quelques-uns croient que l'exercice plus sévère de la censure des films destinés à circuler dans la province, cache d'obscures machinations politiques. Plusieurs ont parlé d'attentat à la liberté. Un journal a même cru opportun de faire, sur le sujet, une petite leçon au pape parce que celui-ci a affirmé que la liberté humaine doit avoir des limites. Quand on évite soigneusement, à longueur d'année, de rapporter les discours de celui qui est reconnu partout comme la plus haute autorité morale du monde, il est assurément très honnête de le présenter ensuite comme un ennemi de la liberté. Mais le procédé ne trompe, en fin de compte, que les ignorants.

* * *

La censure des films n'est pas particulière à l'Alberta. Elle existe aussi dans les autres provinces. Ce n'est plus, depuis longtemps, une nouveauté. Nous croyons qu'une foule de gens en comprennent sans peine la convenance, même la nécessité, qu'ils la tiennent, en somme, pour bienfaisante.

Comment donc, si elle est est exercée avec goût et sagesse, serait-elle nuisible? Pourquoi produirait-elle de mauvais effets?

Tout le monde sait que les films qui se recommandent par leur beauté et leur saine atmosphère morale, n'ont pas à subir de coupures. Les censeurs, qu'il ne faut pourtant pas prendre pour des sots, ne demanderaient pas mieux que tous soient de haute qualité. Leur besogne n'en serait que plus agréable et plus facile. Malheureusement, il n'en est pas ainsi.

Quelques films représentent des scènes que les adorateurs eux-mêmes de la liberté ne voudraient pas voir se dérouler dans la rue, les parcs ou les édifices publics. Ils protesteraient là contre au nom du bon goût, des convenances ou de la moralité. Alors, pourquoi les tolérer au cinéma?

D'autres charrient, dans leur ensemble, des idées fausses, contraires à ce que les hommes sains d'esprit conviennent d'appeler l'ordre, la justice, le droit. Ils les prêchent même en exaltant, par exemple, un gouvernement qui est arrivé au pouvoir par la violence et le meurtre et dont les agents enseignent l'usage de la révolution, même sanglante, pour renverser les pouvoirs légitimes, religieux et civils. Va-t-on, sous prétexte de liberté, laisser la propagande préparer l'écrasement et la perte des libertés? Et quand ces mêmes films remplacent le respect de la vérité par le mensonge, allons-nous croire qu'ils sont pour nous des sources d'information? Depuis quand le mensonge enseigne-t-il la vérité?

* * *

On nous dit que nous avons le droit de nous renseigner par tous les moyens possibles, et que ces moyens doivent être laissés à notre disposition. Personne n'en doit être privé. Cela même pose des questions.

L'autre jour, un homme a été condamné en cour pour avoir voulu se renseigner en se mettant le nez à la fenêtre d'une habitation privée devant laquelle on avait sans doute oublié de tirer le rideau ou de baisser la jalousie. C'était sa deuxième condamnation pour pareille offense. Et pourtant, le moyen d'information qu'il avait choisi pouvait lui révéler des choses réelles, intéressantes pour lui. Et il usait joliment de sa liberté.

Les médecins nazis avaient trouvé, eux aussi, de vrais moyens de se renseigner sur les choses de la médecine. Cette science si nécessaire, ils la faisaient progresser en multipliant leurs expériences dans les asiles d'aliénés et les camps de concentration. Aujourd'hui, on leur fait des procès. Quelques-uns ont déjà été condamnés à mort ou à la prison.

Voilà qui suffirait à nous montrer que la liberté d'information a, elle aussi, des limites.

* * *

On ne veut pas le mal en lui-même. On désire même le combattre, pourvu qu'il n'en coûte pas trop, mais on demande aux sources du mal de couler; on réclame pour elles la liberté.

Aujourd'hui, les esprits les plus sérieux, les plus clairvoyants déplorent avec amertume la baisse de la morale familiale. Certains groupes de notre population s'alarment; ils parlent même de suicide raciale. Les plus religieux gémissent que le divorce, l'infidélité conjugale, le contrôle des naissances soient devenus choses courantes, pratiques quotidiennes. Si elles sont condamnables, si elles ont des conséquences désastreuses, pourquoi alors laisser le cinéma les enseigner par l'image et la parole?

Un autre point. On se plaint du dévergondage des jeunes. On voit avec terreur le crime se multiplier chez eux. Comptez les assassinats et les vols avec violence commis, l'an dernier, par des jeunes de moins de 18 ans, et vous aurez raison de vous inquiéter. Où donc avaient-ils appris, ces jeunes, le crime et les ruses du crime? Pour une part, par les films et les récits de banditisme.

* * *

Non. On ne nous fera pas croire que la censure est un attentat à la liberté. Elle gêne la licence sans doute, mais la licence n'est pas la liberté; elle n'en est que la caricature grossière. Il n'est pas nécessaire d'être versé en morale pour les distinguer l'une de l'autre. Souvent, le bon sens y suffit.

Que la censure puisse servir à des fins politiques entre les mains de ceux qui la contrôlent de haut, cela est tout à fait admissible. Il y a moyen, pourtant, d'en empêcher les excès. C'est de nommer des censeurs compétents au point de vue intellectuel, moral et artistique, et de les laisser accomplir leur devoir en toute liberté et conscience.

La plus simple expérience nous dit de ne pas laisser les causes du désordre s'étaler publiquement, et d'empêcher certains trafiquants de l'erreur et du vice de faire leur oeuvre.

Plus encore que de censure, c'est d'un retour au bon sens que nous avons grand besoin.

S. P.

En lisant les journaux

Danger à conjurer

LA PRESSE, Montréal. — Les procès qui se poursuivent sur l'espionnage au Canada ont déjà établi, et de lumineuse façon, que des émissaires à la solde des communistes sont constamment à l'affût, prêts à profiter de toutes les circonstances qui leur permettent d'empoisonner l'esprit public, de semer la discorde entre les classes et de provoquer le renversement de l'ordre social. Ces agitateurs, choisis à cause de leur zèle et de leur habileté, se mêlent principalement au sain élément ouvrier où ils s'appliquent à inoculer le virus révolutionnaire à un aussi grand nombre d'hommes que possible. Ils ont déjà causé un tort considérable, quoique pas toujours apparent, parce qu'ils travaillent dans l'ombre.

On sait assez le but que poursuit Moscou avec son fameux plan économique quinquennal dont l'objet premier était lui aussi, de bouleverser les institutions des autres pays par le déversement massif de produits agricoles et industriels vendus à vil prix.

La menace rouge existe et on aurait grand tort de l'ignorer. Elle existe. Donc il faut la combattre en encourageant la pratique des vertus civiques et en soulageant l'infortune. Il faut faire en sorte que chacun soit content de son sort, fier de son pays, fier des institutions démocratiques qui le régissent. Une fois cet état de choses solidement assuré, nous aurons beaucoup moins à redouter des sourdes menées bolchévistes.

Belle philanthropie

LA PRESSE, Montréal. — Propriétaire de huit immeubles où il loue des appartements spécialement aux vétérans, un citoyen de Cleveland s'est fait une réputation enviable de philanthropie et s'est créé un grand grand nombre de jeunes amis. C'est que loin de décourager les jeunes ménages, il loue ses logis à des familles qui ont des enfants. Au début il donnait $5. pour chaque enfant nouveau-né. Sa politique a eu des effets tels qu'il avoue ne pas avoir perdu un sou de loyer depuis qu'il a acquis sa première propriété. Et les choses vont tellement bien pour lui qu'il a décidé de porter de $5. à $25. la somme qu'il donne pour les nouveaux-nés. Ce fut une grande surprise pour un locataire d'apprendre de la bouche de son propriétaire que, non seulement il ne serait pas obligé de déménager parce qu'il avait un enfant de plus, mais que sa femme recevait des fleurs plus $5. en or.

Ce citoyen de Cleveland pratique son système depuis 21 ans et déclare qu'en plus de n'avoir rien perdu en loyer, les dommages à la propriété sont nuls.

Winston Churchill tient bon

NOTRE TEMPS. — Lorsque M. Clément Attlee a annoncé que le gouvernement travailliste était disposé à accorder l'indépendance à la Birmanie, M. Winston Churchill, chef de l'opposition conservatrice, s'est aussitôt écrié: "Je m'oppose à ce que l'on taille ainsi dans l'Empire britannique". Une telle constance dans le toryisme et l'impérialisme, après toutes les belles déclarations faites durant la guerre par M. Churchill lui-même en faveur de la libération des petits peuples, est quelque chose de vraiment remarquable. M. Churchill s'oppose à ce que l'on modifie le statut de la Birmanie, sans même savoir à quoi ce nouveau statut rimera. Si l'indépendance de la Birmanie ressemble à celle de l'Inde, il n'y a vraiment pas de quoi prévoir la chute prochaine de l'Empire! L'indépendance des pays britanniques ressemble à s'y tromper à la sujétion, quoi qu'en pense M. André Siegfried.

"De mon temps, tout le monde chantait. Dans la plupart des corps de métier, on chantait. Aujourd'hui, on renâcle. Nous avons connu des ouvriers qui ne pensaient qu'à travailler. Ils se levaient le matin, et à quelle heure! et ils chantaient à la pensée qu'ils allaient travailler. A onze heures, ils chantaient en allant à la soupe. Travailler était leur joie même, la racine profonde de leur être. Il y avait un honneur incroyable du travail, le plus beau de tous les honneurs, le plus chrétien, le seul peut-être qui se tienne debout!"

CharlesPEGUY

Situation actuelle du monde et danger d'un nouveau conflit

Le message de Noël du pape

(Suite et fin)

Les trois appels du Pape

Celui qui considère et médite tout cela est profondément impressionné par la gravité de l'heure présente et sent le besoin de faire appel aux chefs des nations, entre les mains desquels repose la destinée du monde et dont les décisions gouvernent la réussite et le progrès de la paix, ou au contraire sa faillite; il sent le besoin de leur demander de réfléchir à trois choses principales:

Hâter le retour à la normale

1.—Que pour répondre à l'attente des nations, pour atténuer et faire disparaître graduellement les troubles internes dont elles souffrent, pour éliminer les dangereuses tensions internationales, il faudra d'abord tendre toutes vos énergies et toute votre bonne volonté vers la suppression du présent état d'intolérable incertitude et hâter le plus possible l'avènement d'une paix définie entre les pays, malgré les difficultés qu'une calme considération ne peut manquer de faire apercevoir.

Au cours des longues années de la période de guerre et d'après-guerre, la nature humaine, en proie à l'innombrables et indescriptibles souffrances, a révélé d'incroyables facultés de résistance. Mais cette résistance a des limites. Pour des millions d'humains, ces limites sont atteintes. Déjà le ressort est tendu au delà de sa force; un rien peut le faire casser, et cette cassure pourrait avoir des conséquences irréparables. L'humanité désire pouvoir espérer encore.

L'établissement rapide et complet de la paix est d'un intérêt réel et très vif pour tous ceux qui savent que seul un prompt retour aux relations économiques, juridiques et spirituelles normales entre les peuples, peut sauver le monde de troubles et de désordres incalculables qui ne feraient que servir les forces du mal.

Ainsi donc, que l'année qui approche de sa fin soit la dernière année de vaine et stérile attente. Que l'année nouvelle voie la paix devenir une réalité.

Paix juste pour vainqueurs et vaincus

2.—L'année de l'accomplissement! Cette pensée amène le second appel que toute âme droite lance aux gouvernants des peuples.

Vous désirez légitimement — et comment pourrait-il en être autrement — voir vos noms écrits en lettres d'or sur main. La seule pensée qu'un jour — même sans qu'il y ait de votre faute — vos noms puissent être inscrits honteusement parmi ceux des auteurs de sa ruine, vous remplit d'horreur. A vous donc d'appliquer toutes les forces de votre esprit et de votre volonté à marquer votre travail de paix du sceau de la vraie justice, de la sagesse prévoyante, d'un sincère dévouement aux intérêts de toute la famille humaine.

La profonde misère dans laquelle une horrible guerre a plongé l'humanité implore secours et exige impérieusement un soulagement au moyen d'une paix moralement noble et irréprochable. Il lui faut une paix qui puisse enseigner aux générations futures à mettre hors la loi tout vestige de la force brutale, à restituer à l'idée du droit la première place d'où on l'a méchamment écartée.

Nous apprécions à sa juste valeur le travail difficile et noble de ces hommes d'Etat qui, n'écoutant pas les voix insidieuses de la vengeance et de la haine, ont tâché et tâchent encore sans répit à la réalisation de ce haut idéal. Mais en dépit de ces généreux efforts, qui oserait dire que les discussions et les débats de l'année écoulée aient abouti à un programme clair, logique dans ses grandes lignes et propre à réveiller chez les peuples la confiance dans un avenir de tranquilité et de justice?

Il ne fait pas de doute qu'une guerre aussi désastreuse, déclenchée par une agression injuste et continuée au delà de toute limite même lorsqu'il fut clair qu'elle était irrémédiablement perdue, ne pouvait pas être suivie d'une paix qui ne pût prévenir le renouvellement de semblables actes de violence. Cependant, toutes les mesures de répression et de prévention doivent conserver leur caractère de moyens et demeurer, par conséquent, subordonnées aux fins supérieures et ultimes de la vraie paix qui, tout en assurant les garanties nécessaires, se propose la collaboration progressive des vainqueurs et des vaincus dans le travail de reconstruction, au bénéfice de toute la famille des nations comme de chacun de ses membres.

Tout observateur impartial consentira à reconnaitre que ces principes inviolables ont fait de grands progrès au cours de l'année écoulée, dans un grand nombre d'esprits, et que ce progrès même est dû, partiellement, aux contrecoups ressentis, dans leurs intérêts vitaux, par les Etats victorieux euxmêmes. Il est consolant aussi de remarquer que des voix autorisées et compétentes s'élèvent en nombre de plus en plus grand contre le prolongement indéfini de présentes conditions de la vie et de l'économie chez les peuples défaits. Le contact immédiat avec la grande misère de l'après-guerre, dans certaines zones, a éveillé dans plusieurs coeurs la conscience d'une commune responsabilité dans le soulagement efficace de tant de souffrance. Ce sentiment honore autant les uns qu'il encourage les autres.

Un autre facteur a stimulé récemment le désir de paix et la détermination à établir celle-ci réellement: la puissance des nouveaux engins de destruction que la technique moderne a développés et continue de développer à un tel point qu'ils apparaissent, à l'humanité terrifiée, comme des inventions diaboliques. C'est ce facttur qui a placé la question du désarmement au centre des discussions internationales, l'éclairant d'une lumière nouvelle, et laissant percer en même temps un espoir que les générations passées avaient en vain attendu.

Et encore, malgré ces motifs d'espoir bien fondés, desquels nul ne se réjouit plus que l'Eglise, il semble bien que, dans le présent état des choses, on puisse s'attendre avec beaucoup de raison à ce que les futurs traités de paix ne soient qu'un "opus imperfectum" (oeuvre imparfaite). Plusieurs de ceux qui les rédigent reconnaitront qu'ils sont le fruit de compromis entre les politiques et les prétentions de puissances en désaccord plutôt que l'expression de leurs propres idées personnelles fondées sur les concepts véritables et justes du droit et de la justice, de l'humanité et de la prudence.

Souplesse dans les traités

3.—Cela nous conduit naturellement au troisième appel adressé aux chefs des nations:

Si vous voulez donner à vos travaux en vue d'un ordre nouveau et d'une paix durable plus qu'une stabilité superficielle; si vous voulez empêcher que cette paix ne soit violée tôt ou tard à cause de sa propre caducité, à cause des difficultés pratiques de sa mise à exécution, de ses défauts et de ses torts, de ses omissions et de ses insuffisances peut-être inévitables aujourd'hui, de ses conséquences réelles ou imaginaires actuellement imprévisibles; alors ayez soin de rendre possible des amendements, qui pourront être adoptés, selon une procédure clairement définie, aussitôt que la majorité des peuples, que la voix de la raison et de l'équité déclareront de tels amendements opportuns, désirables et même urgents.

Sur le papier, une machine peut paraitre d'une indiscutable perfection à cause de sa rigoureuse précision mathématique, mais elle peut se révéler gravement défectueuse dans une épreuve pratique, alors qu'elle devra affronter un grand nombre de difficultés techniques imprévues. Dans l'ordre moral, social et politique, combien plus excellent peut paraitre un projet, lorsqu'on le rédige après de laborieuses discussions; et combien plus sujet à faire faillite lorsqu'on le soumet à l'épreuve du temps et de l'expérience, où les facteurs psychologiques jouent un rôle si important! Il est donc sage de rendre possibles dès maintenant de futures revisions et des ajustements éventuels.

En ce faisant, vous vous montrerez fidèles aux paroles prononcées dans de mémorables circonstances par des interprètes autorisés de l'opinion publique; vous serez sûrs de ne pas léser vos meilleurs intérêts; et vous donnerez à toute la famille humaine un lumineux exemple en montrant qu'il n'y a pas

(suite à la page 6)

Conseils d'hygiène

Comment se vêtir à la maison

Les hygiénistes n'approuvent pas l'habitude de trop se couvrir, en hiver, à l'intérieur des maisons. Ils conseillent d'entretenir, dans les locaux d'habitation et de travail, un degré de chaleur et d'humidité qui dispense des lainages et vêtements chauds. Ceux-ci doivent se réserver pour l'extérieur.

* * *

Le lait, aliment parfait

Les hygiénistes recommandent le lait, de préférence à tout autre breuvage, parce qu'il contient les principaux éléments nutritifs: calcium, protéines, sels minéraux et vitamines (en particulier la vitamine A). Ils invoquent le goût de tous les enfants pour le lait, et la préférence que lui donnent aussi les jeunes soldats. Mais trop d'adultes perdent l'habitude de cet excellent aliment.

* * *

Traitement précoce

Les hygiénistes insistent sur la nécessité du traitement précoce dans les cas de malaise et de maladie, parce que l'expérience a démontré ses bienfaits. Le ministère de la Santé nationale recommande, dans le même esprit, l'étude des premiers secours. Et dès les premiers symptômes, consultez votre médecin de famille. N'attendez pas d'être gravement atteint.

* * *

La mauvaise haleine

On insiste sur l'importance de la propreté de la bouche. Si vous avez mauvaise haleine, vos amis n'oseront peut-être pas vous le dire, mais votre dentiste vous le dira. Et si la mauvaise haleine persiste après les soinns du dentiste, il y a lieu de consulter votre médecin, car ce doit être le symptôme de quelque malaise ou trouble physique.

Service de Librairie française de l'A.C.F.A.

Heure de Bureau:
9 h. 00 à 12 h. 00;
1 h. 30 à 4 h. 30;

Adresse:
10010 - 109ème rue,
La Survivance,
Edmonton, Alberta.

Albums à découper:
Nouveautés de la Saison .... .20
Vos Amies les Poupées — Pierre et José .... .20

Alphabet des Animaux — Alphabet des Poissons. Chacun .25

Jolis dessins, solidement cartonné:
Chez Madame Frottard — Le Petit Train Aller et Retour — La Wagonnette de Riri. Chacun .... .75
L'Escapade de Paulo — Pierrot Voyage en Train (Choochoo Train) — Les Dix Sous de Toto — Bimbo l'Eléphant. Chacun .... .39

Jean-Joie — Carnet de Jeux .35

ALBUMS DE LA JEUNESSE
Au Pays des Rêves — Oscar Le Myre .... .25
Confidences de la Nature — Adolphe Brassard .... .25
Le Rêve des Chasseurs — Marius Barbeau .... .40
La Vengeance de la Nature — Adolphe Brassard .... .25
Claude Aubry .... .60
Le Don de Joie — Th. Bernardie .... .90

Madame Lacerte:
Aux Douze Coups de Minuit — Perdue dans la Jungle — Le Vieux Lion Rex — A la Poursuite d'un Chapeau. Ch. .15

Maxine:
Le Petit Page Frontenac .... .50
Miche .... .50
La Cache aux Canots .... .50
L'Ogre et Niagara .... .40
Le Saut du Gouffre .... .75
Le Tambour du Régiment .... .50
L'Aiglon Blanc des Illinois .... .75
La Fée des Castors .... .40

Collection Nonni — Jon Svensson:
Premières Aventures — Nonni en Mer — Nonni à Copenhague — Nonni part en Suède — Jours Ensoleillés — Aventures à Skipalon — Nonni Prisonnier — Nonni s'évade. Chacun 1.00

Collection "Heures Joyeuses"
André Noel: La Route de César — L'Or de Delphes — Aux Bois Peureaux — Les Compagnons de Feuille Blanche — Patrouilles dans la nuit — Le Pays du Roi Captif. Chacun .... .80
A Ransome: Le Vallon des Hirondelles — Hirondelles et Amazones. Chacun .... .80
Mary Treadgold: Vacances de Guerre .... .80
A. de Lachapelle d'Apchier: Les Soirs de la Montagnère .80
Maurice Boissais: A l'Ombre du Mirabellier .... .80
T. H. Johansen: La Mouette des Mers .... .80
Geneviève Dardel: Sur les Traces du Pourquoi Pas .... .80

Le Marquiset Têtu — André Maillet .... .75
Contes de Perreault .... .75
Une Sainte, des Démons et Kiki — T. Trilby 1.25
Le Petit Roi Malgré Lui — T. Trilby 1.25
Morceaux à Dire — Idola St-Jean 1.25
Tu Chantes — —Danses et Rondes pour étudiants .... .15
Loisirs des Jeunes — Guy Schetange, ptre 1.00
Pour les 20 ans de Colette — Monique Levallet Montal 1.25
Alphabet des Villes du Canada — Claude Melançon .... .50
Contes de la Vieille France — Jean Quercy 1.00

BIBLIOTHEQUE DES FAMILLES
Les Anciens Canadiens — Philippe Aubert de Gaspé .... .90
Portraits de Mandchourie — Fernand Schetagne 1.00
Originaux et Aventuriers — J.-B. Côté, autrefois de Legal 1.25
The Quebec Tradition (Tradition du Québec) Texte français choisi par Séraphin Marion, traduit en anglais par Watson Kirkconnell. Les deux textes dans un même volume 1.50
Les Beaux Jours viendront — Chs Beaupry .... .90
Le Service d'Amour — Une Soeur de la Providence 1.25
Spiritualité de la Route — Vie intérieure pour notre temps — Joseph Folliet .... .80
Mille Questions d'Etiquette — Madame Sauvalle .... .60
La Sainte Bible — A. Crampon 3.50
Sous les Drapeaux .... .50
Vous qui Souffrez — Pour les malades — Par le Chanoine Georges Panneton .... .35
Jeunes Travailleurs d'Amérique — Victor Dillard 1.00
L'Appel de la Race — Lionel Groulx 1.00
L'Un des Vôtres (Paul-E. Lavallée) par R.P. J.-M.-Rodrigue Villeneuve, aujourd'hui cardinal 1.25
L'Enseignement du Français au Canada — Tome 1er: Dans le Québec; Tome 2ème: Les Ecoles des minorités 3.00

N.B.—Ajouter frais de transport par la poste.

Formule de Commande

NOM ....

ADRESSE ....

....

Ci-inclus la somme de $.................. en paiement des livres suivants que je désire acheter et dont voici les noms:

....

....

....

....

De retour de l'Est

M. Jos. Laverdière, de Falher, est de retour d'un voyage de trois mois dans l'Est. Il a visité ses frères et soeurs. Il s'est rendu dans le Connecticut, E.-U., et à Noranda, dans le Québec, où il a visité une soeur qu'il n'avait pas revue depuis 27 ans. M. Laverdière est enchanté de son voyage.

Décès du R.P. Brueck

On nous annonce la mort du R.P. W. Brueck, o.m.i., de Prince-Albert, décédé ces jours derniers a l'âge de 75 ans. Le P. Brueck était né à Weynertz, en Allemagne, le 25 avril 1872. Il fit ses études au Juniorat de St-Charles, en Hollande et entrait au noviciat des Oblats de St-Gerlach, en 1891. L'année suivante on l'envoyait en Canada poursuivre ses études théologiques au scolasticat d'Ottawa. C'est là qu'il fut ordonné prêtre par Monseigneur Duhamel le 12 juin 1897. Le 27 août 1898, il recevait son obédience pour l'Ouest; et c'est à Prince-Albert, Sask., qu'il passera presque toute sa vie de missionnaire. Au printemps de 1900, il était chargé de l'orphelinat St-Patrice, et il s'est dévoué dans cette institution jusqu'à sa mort, soit pendant 47 ans.

Le certificat n'est pas obligatoire

La loi n'oblige en rien les Canadiens nés au pays à se munir de certificats de citoyenneté. Cependant les gens qui voyagent beaucoup à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, établiront leur identité plus facilement grâce à ces certificats qu'ils pourront se procurer au secrétariat d'Etat en utilisant la formule J.

WARWICK

M. et Mme Paul Théroux ont passé quelques jours en visite chez Mme Louisa Tréroux et les oncles et tantes de Paul qui demeurent dans ces environs.

* * *

Mlle Ida Théroux et M. Bernard Théroux sont allés à Legal où Mlle Ida est demeurée pour travailler au magasin de M. Boisvert. Bernard est de retour ici.

* * *

M. et Mme Alby Richard de Végreville, M. et Mme Martin Schaub, M. Léo Schaub, Mlle Simone Richard, Mlle Marguerite Schaub, M. Paul-Emile Richard, tous de Plamondon, ainsi que M. et Mme Armand Théroux et famille sont allés dîner chez M. Ivan Bossé, le jour de Noël. Ensuite tous se rendirent souper chez M. Armand Théroux.

* * *

M. Joe Volk a eu la visite de sa soeur Frances, Mme Alex Goodland, de Peace River, accompagnée de sa petite fille.

Pierrette et Maurice Théroux ont passé les vacances de Noël avec leurs parents, M. et Mme Armand Théroux. Ils ont dû retourner le 6 janvier, pour reprendre leur classe qui ouvrait le 7 janvier.

* * *

M. Ivan Bossé a eu la visite de son frère Donald, de Plamondon, et de sa soeur Lina, de Morinville, accompagnée de son mari et de sa petite fille Diane.

Morinville

M. et Mme Robert Gaboury sont venus de Vancouver passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An avec leurs parents, chez M. Wilfrid Meunier; ils sont retournés enchantés de leur voyage et nous reviendront encore avant trop longtemps. Nous leur souhaitons bon voyage.

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Pour du français

Je crois qu'il est bon d'attirer votre attention sur les faits suivants:

1.—Quand cessera-t-on de remplacer le petit Jésus par le Père Noël? Ceux qui reçoivent "La Terre de Chez Nous" pourraient y lire, les belles lignes de Jeanne L'Archevêque-Duguay sur "Le petit Jésus et les étrennes".

2.—Pourquoi envoie-t-on tant de cartes de Noël avec texte anglais? Nos magasins canadiens-français ont de graves reproches à se faire à ce sujet.

3.—Que faut-il penser de nos calendriers, venant de Canadiens français dont les noms des jours, des semaines et des mois sont uniquement en anglais?

4.—Il est vraiment navrant de rencontrer tant de textes et d'imprimés anglais dans nos centres canadiens-français. Si nous voulons du français, mettons-en dans les affaires.

5.—Que penser de notre langue française pour les livres à colorier ou à dessiner? La très grande majorité est avec texte anglais et nous les achetons dans nos magasins canadiens-français.

Un patriote qui a honte.

(Note de la rédaction: Nous sommes heureux de noter ici que l'A.C.F.A. a ouvert depuis un mois une Librairie où l'on peut se procurer cartes et calendriers en français, albums à colorier comportant des textes français, bonne chanson française, livres de toutes sortes. Avis à tous les lecteurs: voyez l'annonce de la Librairie dans notre journal) .

A propos de couvoirs

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire, dans le dernier numéro de la Survivance, quelques annonces de maisons de commerce. Il s'agit des annonces offrant en vente des poules, poulettes, coqs, etc. Je vois que les annonceurs se servent à ce sujet de plusieurs mots différents: Chickeries, Hatcheries, Couvoir, Pouletrie, etc. Il en 'est de même dans la conversation journalière.

Ma question est celle-ci: "Quel est le mot précis que l'on devraît utiliser?"

Si je consulte le dictionnaire anglais, je découvre que le mot "chickeries" n'y apparait pas; on y trouve cependant ceux de "poultry", "incubators", "hatching-apparatus", "poultry-pen".

Mais ce qui m'intéresse pour le moment, c'est de savoir comment exprimer en français l'idée contenue dans les mots "poultry", etc. . .

Je suis heureux de constater à ce sujet que le dictionnaire français est plus riche que l'anglais. Nous trouvons des mots précis pour exprimer correctement toutes nos idées, sans être obligés de bâtir des néologismes, encore moins de recourir à un anglais fautif. Prenons chaque terme en particulier.

Couvoir: nid pour faire couver les poules. Le mot "couvoir" est aussi accepté pour désigner l'appareil à couver artificiellement les oeufs. Enfin, le même mot désigne encore le "local où l'on dispose les nids et les couvoirs artificiels". On dira donc: "La poule est sur son couvoir; je me suis acheté un couvoir électrique; j'ai commandé mes poussins au "Couvoir coopératif".

Incubation: action de couver. Certains dictionnaires acceptent aussi le mot incubateur, nom et adjectif. Un "incubateur", un "appareil incubateur", ont le même sens.

Couveuse: ce mot désigne ou bien une poule couveuse: "Cette poule grise est une bonne couveuse"; ou bien un couvoir artificiel: "J'ai une couveuse électrique".

Poulailler: le mot poulailler a, comme le mot couvoir, plusieurs significations. Il peut désigner l'endroit où juchent les poules. Exemple: "Les poules sont dans le poulailler". Il désigne encore l'endroit où on élève des volailles: "Le poulailler coopératif fait de bonnes affaires." Enfin, on appelle poulailler ou poulaillère, celui ou celle qui vent des volailles.

Elevage: On entend habituellement par ce mot l'action d'élever: "Je fais l'élevage des volailles." Mais sait-on que le même mot peut être pris dans le sens de "poulailler" lieu où on élève des volailles? Ainsi nous trouvons dans certains volumes techniques la mention "points d'élevage". On a des "points d'élevage" pour les volailles, tout comme on a des "points de ralliement" pour les troupes. Si l'on trouve l'expression trop compliquée, il est permis de dire simplement: "l'élevage". Je trouve dans un catalogue de France l'adresse suivante:

ELEVAGE du "Chalet Fleuri"
"Spécialité de Canetons"
rue de Bichain,
Villeneuve-la-Guyard (Yonne)

Dans ce dernier cas, le mot "Elevage" ne signifie plus action d'élever, mais endroit où on élève les volailles, un poulailler, quoi.

Basse-cour: on trouve encore en français le mot bases-cour pour rendre la même idée. On dira: "Ma basse-cour est des plus modernes".

Poussinière: ce mot rend deux idées. Premièrement: appareil d'incubation artificielle; deuxièmement: cage pour les jeunes poussins.

Je pourrais encore citer d'autres mots de notre vocabulaire français, se rapportant à la question de l'élevage des volailles. Je crois que les mots que je mentionne ici suffiront pour la question qui nous occupe. Et maintenant voyons un peu.

Si je veux traduire le mot anglais "incubator" j'ai le terme "incubateur", ou de préférence, "couvoir" couvoir artificiel ou électrique, "couveuse", couveuse artificielle.

Si je veux traduire le mot "hatchery", j'ai à ma disposition le mot: Couvoir.

Si je veux rendre l'idée de "poultry", "Chickeries" (qui n'est pas anglais), je puis me servir des mots français: poulailler, basse-cour, point d'élevage, élevage. On pourrait même étendre, je crois, la signification du mot **"poussinière"** qui désigne la cage où l'on garde les poussins, et employer ce même mot pour désigner le lieu où l'on élève et vend les poulets. Le mot a au moins l'avantage d'être dans le dictionnaire.

Comme on peut le voir, le français est riche, harmonieux, expressif. Alors que l'anglais n'a à vrai dire que le mot "poultry", "incubator", "hatcheries", nous avons en français toute une série de vocables. Il y a un vrai régal à s'en servir, et il vaut la peine d'y recourir, pour garder la pureté de notre belle langue.

Un Lecteur

Regard en arrière

Refuge de Quêteux

par Camille LESSARD

Deux de nos voisins étaient M. Georges Breton et sa digne épouse qu'on appelait familièrement la Mère Pauline tandis que son mari c'était le Père Georges. Braves gens s'il en fut! Ils occupaient une assez grande maison comprenant immense cuisine, vaste chambre à coucher et hangar attenant. Lui était gros et gras avec une figure épanouie par un perpétuel sourire. Comme contraste, sa femme était très haute de taille, maigre comme une branche sèche, avec un esprit très éveillée et, pas la langue dans sa poche, comme elle disait. . . Comme revenus (leurs enfants mariés étaient partis pour les Etats) le Père Georges confectionnait des raquettes, durant la mauvaise saison, et j'allais souvent m'accroupir sur mes petits talons, tout près de lui, pour le regarder faire son travail et lui tendre, quand il en avait besoin, les bouts de babiche qui trempaient dans un seau, à ses côtés.

Pour ne pas rester en arrière des activités de son vieux, la Mère Pauline faisait l'élevage des serins qu'elle devait vendre pour une chanson, à cette époque lointaine. En plus, elle fabriquait du savon du pays dans d'immenses chaudrons qu'elle installait dans son jardin. Je lui aidais souvent à charroyer le bois qu'il fallait pour tenir les marmites bouillantes puis, toutes deux, la grande maman et la petite gamine, on s'asseyait sur un bout de planche, les genoux repliés à la hauteur de la poitrine, et elle me jasait. . . ce qui me mettait fort orgueilleuse d'être considérée comme une grande fille. . .

Ces braves gens avaient un grand jardin qui leur fournissait amplement tous leurs légumes pour l'année, légumes conservés dans leur cave en hiver. Ils possédaient également une vache, un cheval, des poules, une couple de cochons, de sorte que, leur maison étant tout payée, leur vie était suffisamment assurée.

Dans un coin de leur immense cuisine se trouvait ce qu'on appelait, dans notre bout de village, un "bed". C'était un grand coffre qui, dans le jour, servait de banc et, la nuit, une fois ouvert, formait lit. Ce "bed" était le lit des quêteux. . . et dans la belle saison il était souvent occupé. Le soir des quêteux je m'empressais à aider ma mère plus que de coutume: bien qu'allant à l'école et apprenant rapidement, je n'avais pas encore appris à lire des romans! Je ne me faisais pas prier pour bercer de toute ma force, dans son ber, le petit braillard qu'était alors mon frère Albert, aujourd'hui d'Edmonton. Je ne perdais pas mon père de vue et, quand je le voyais prendre son chapeau, dans un bond j'étais à ses côtés. La seule objection de ma mère était: "Ne veille pas tard, Pierre, car il faut que cette enfant se couche pas plus tard que 10 heures." Je n'entendais pas la réponse de mon père, car déjà j'étais dehors. Dans deux minutes nous étions assis sur un des coffres du Père Georges et ce n'était pas long que le drame ou la comédie commençait. Le quêteux du jour était le roi de la veillée, par ses récitations: aventures de chasse, de pêche, de fantômes, de feux-follets, de loups-garoux, de chasse-galerie, de batailles de chantiers, de tempêtes sur grands lacs, de guerre, de carnage, et que sais-je? Quelques fois, c'était des contes de fées que ces quêteux allongeaient à l'infini, suivant leur fantaisie. . . J'étais fascinée par ces récits comme le papillon de nuit l'est par la flamme mais, pour mon cerveau en formation, cela aurait pu avoir un désastreux effet car mes nuits d'après contes étaient remplies de cauchemars: mes parents devaient venir me secouer pour chasser la vision qui troublait mon sommeil.

Un des quêteux que je me rappelle, avait été baptisé par nous: "Le Braillard". A chaque fois qu'il entrait dans une maison, il avait une salutation larmoyante pour êtres et choses à portée de sa vue. Ainsi on entendait: "Bonjour M. le Maitre, — Bonjour Madame la Maitresse, — Mamzelle la petite maîtresse, — M. le petit Maitre, — M. le Chien, — Madame la Chatte, — M. le poêle, — Madame la Table . . . et ainsi de suite jusqu'à ce que tous les êtres et objets aient été salués. Après une telle salutation, Le Braillard commençait sa supplication: "Voulez-vous me donner la charité, s'il vous plait, pour l'amour du bon Dieu, de la bonne Ste Vierge, du bon Saint Enfant Jésus," . . et tous les saints connus et inconnus du ciel et de la terre y passaient. Comment pouvait-il se rappeler tout cela? Si nous, les enfants, baissions la tête en pouffant de rire, devant une si longue litanie, Le Braillard ne semblait pas s'en offenser. Il était sans doute accoutumé au sourire inoffensif des petits. Ce quêteux-là ne savait pas de contes ni d'histoires. Ainsi, quand il passait pour sa quête annuelle je n'allais pas passer la veillée chez le Père Georges où, quotidiennement, les hommes du voisinage s'assemblaient pour jouer aux cartes, quelques fois aux pommes, en saison propice. Je me gardais également d'y aller quand c'était le tour de La Cateau car cette dernière donnait des poux! "Oui, nous assurait la Mère Pauline avec un grand sérieux, La Cateau jette des sorts sur les enfants trop curieux." "Mais quelles sortes de sorts?" demandions-nous tout épeurés. "Des poux! Des poux gros comme des punaises et piquants comme des chardons. Si une fois vous en attrapez vous ne pourrez plus vous en débarrasser!" "Mais vous et Père Georges devez être pleins de poux, car vous la gardez à coucher!" "Non, on est ses amis, nous, elle ne nous jette pas de sort." Et, à bout de patience ou de raisons. . . la Mère Pauline nous tournait le dos mais elle était sûre de ne pas être dérangée par la marmaille tapageuse du voisinage lorsque La Cateau passait, car on avait trop peur d'attrapper des poux!

Poux de La Cateau, Salutations du Braillard, contes à faire dresser les cheveux sur la tête récités par tous ces chevaliers de la route qui ont mystifié et enchanté mon enfance, j'éprouve, à vous évoquer aujourd'hui, le même émoi qui a fait frissonner mon coeur d'enfant, émoi qui a sans doute contribué à rendre mon imagination d'adulte si élastique. . .

(à suivre)

Esprit nègre

Mgr Augouard, vicaire apostolique de l'Ubanghi, raconte le trait suivant: "Un matin, nous trouvant à bord du Léon-XII, petit bateau appartenant à notre mission, nous avons ri cordialement. Un coq se mit à chanter de tous ses poumons. Un indigène a remarqué que, pour chanter, il a fermé les yeux. Il agit ainsi, répond son voisin noir, parce qu'il sait sa chanson par coeur".

La bénédiction des enfants en la fête de la Ste-Famille à Donnelly

Comme par le passé, la fête de la Ste-Famille a été bien fêtée, cette année, chez nous. Une pressante invitation avait été faites par le Père curé pour que tous, parents et enfants, participent à la cérémonie de l'après-midi: la bénédiction des enfants. Malgré le froid et même un peu de poudrerie, d'un peu partout, dans les dernières minutes, on voyait venir voitures d'hiver, traineaux et marcheurs, conduisant ou portant des petits paquets blancs: c'étaient des petits enfants, tout emmitouflés, que l'on amenait à la cérémonie de la bénédiction. Si bien, qu'à trois heures, l'église était passablement remplie. Les familles qui en avaient trop en avaient passé quelques-uns à d'autres qui n'en avaient pas, afin d'assurer un peu plus d'ordre.

La cérémonie débuta par un cantique de Noël approprié à la circonstance. Dans l'instruction qui suivit, le Père curé rappela pendant quelques minutes les devoirs des parents et des enfants, lesquels se résument tous dans l'amour réciproque, tendre, sensible et persévérant. Il termina en faisant appel aux vocations religieuses et sacerdotales.

Ce fut ensuite la bénédiction proprement dite des petits enfants, d'après le cérémonial du Rituel romain. Après l'encensement à la crèche, on fit la procession dans l'église avec l'Enfant-Jésus qui était porté par quatre petits enfants de choeur. Pendant ce temps, sous l'habile direction des Religieuses, on entendait la chorale des enfants eux-mêmes exécuter de magnifiques cantiques de Noël, nous rappelant les vertus de Jésus-Enfant. Au retour de la procession, ce fut la vénération de l'Enfant-Jésus par toute l'assistance; plus de deux cents personnes s'approchèrent de la Table Sainte pour cet acte de foi et d'amour que l'on fit sans respect humain: hommes, femmes, jeunes gens, enfants. Parfois, certains petits enfants lâchaient le cou de leur maman ou de leur papa pour saisir de leurs menottes l'Enfant-Jésus et l'embrasser. Ce n'était pas prévu par le célébrant qui ne pouvait faire autrement que de laisser ces petits aller bon train dans leurs manifestations candides d'amour pour leur Jésus; sourire doucement à ces petites têtes blondes était bien la seule opposition qu'on pouvait leur faire. Ces spontanéités enfantines devaient faire sourire aussi l'Enfant-Dieu qui, en retour, devait répandre ses plus douces bénédictions sur ceux qui lui prodiguaient ces caresses.

Le Salut du Très Saint Sacrement termina la cérémonie. Comme c'était pieux dans l'église! Combien il était beau de voir tous ces petits enfants reposant dans les bras de leurs parents, recevant sur leur coeur leurs plus chaudes et leurs plus douces marques d'affection sous le regard du divin Enfant Lui-même. Il faut dire aussi que le décor et les chants n'ont pas été sans rehausser de beaucoup la splendeur de la cérémonie. Merci sincère à nos dévouées Religieuses de Sainte-Croix.

Mais, le plus inattendu n'était pas encore passé. Après que tout fut fini, une petite fille de trois ans alla au presbytère avec sa maman recevoir la bénédiction pour la nouvelle année. Sa grande demande était bien claire et semblait sans réplique: elle voulait à tout prix amener le petit Enfant-Jésus chez elle, disant qu'il y en avait deux dans l'église, un dans la crèche et l'autre qu'elle avait embrassé. Et il n'y avait pas moyen de la tromper: elle voulait le plus gros.

Chère petite fille! Daigne le bon Jésus la bénir, elle et sa maman. Puisse aussi la Ste-Famille bénir tous nos foyers et faire fleurir dans chacun d'eux, et à leur plein épanouissement, les vertus pratiquées à Nazareth: la foi, l'amour, la simplicité de vie et le travail sous le regard de Dieu.

EGG LAKE

Je suis en retard pour les nouvelles de décembre, mais comme on dit: mieux vaut tard que jamais, j'espère que je serai excusée.

* * *

Le 10 décembre, nous avons eu notre soirée mensuelle de vues de l'Office national du film par M. D. Bouvier, suivie d'un programme amateur. Malheureusement le phonographe ne fonctionnant pas, M. Bouvier ne put enregistrer le programme, mais nous espérons nous reprendre le 28 janvier.

* * *

Nous avons perdu notre maître d'école, F. Dedeluk; il est retourné sur sa ferme et ses visons, près du Lac-la-Biche. Nous avons maintenant Mlle Bertha Dakin, de Dakin, Alta. Je crois que nous n'avons pas perdu au change, parce que Mlle Dakin est bilingue et catholique et pourra montrer le catéchisme à nos enfants.

* * *

Après une semaine de beau temps doux, et même de pluie, ce qui est une nouveauté pour le mois de janvier, voilà que le temps est encore au froid et de la neige. C'est dur d'entretenir les chemins pour les autos.

En visite au milieu de décembre, chez ses frères Ernest, Lucien et Edmond, M. Jos. Paré de Saint-Paul.

On espère l'abolition de certaines taxes

Ottawa. — La taxe de luxe de 25 pour cent serait abolie dès le mois de juin, d'après certaines sources. Cette mesure aura pour effet de faire tomber le prix de plusieurs centaines d'articles de bijouterie. Dans les milieux parlementaires, on est enclin à croire que le gouvernement, au lieu de réduire les taxes sur le revenu de façon radicale, n'accordera que des réductions plutôt maigres, mais abolira par ailleurs une foule d'autres taxes, ce qui contribuera à abaisser le coût de la vie. On s'attend à la disparition de plusieurs taxes de ventes; on croit possible que les taxes sur le tabac et les liqueurs douces soient supprimées.

Le principal centre de l'industrie canadienne

Montréal. — Le bureau industriel de Montréal rapporte que Montréal continue d'être le principal centre industriel au Canada. Il dit que Montréal produit treize et demi pour cent de l'industrie au Canada et que Toronto vient en second lieu avec un peu plus de onze pour cent.

La Corey

Les grandes fêtes de la saison sont passées. Une belle température a permis bien des sorties et les familles se réunissaient tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. Cependant toute bonne chose doit avoir une fin et maintenant on s'apprête au travail.

A la messe de minuit, il y aurait pu y avoir peut-être plus de monde, mais une petite tempête retint les plus délicats de santé. Cependant la fête fut célébrée d'une façon pieuse avec du beau chant et plusieurs s'approchèrent des sacrements. Notre curé en surprit plusieurs en adressant quelques mots aux ukrainiens en leur langue.

* * *

Pendant ces jours de fête il y eut quelques visiteurs parmi lesquels nous avons remarqué: Mme Anna Benoit, de Terrace, C.C., qui était venu voir sa mère malade, Mme P. Chouinard. Elle n'avait pas vu ses parents depuis 23 ans. Sa soeur, Mme Jos. Gamache, de Saint-Paul, était également venue passer quelques jours. Mme Chouinard est encore à l'hôpital Saint-Louis, mais à son age les meilleurs soins médicaux seront sans doute impuissants.

* * *

M. Edgar Goulet a conduit son épouse en ville où elle doit subir une opération.

* * *

M. Napoléon Ouellette est revenu d'une visite au Fort Saskatchewan où il était allé avec sa famille passer le jour de l'an chez Mme Leroy. Il a laissé son épouse prolonger sa visite chez sa mère.

* * *

La petite Anna Chouinard qui, en jouant, s'était cassé un bras, fut obligée de se rendre récemment en ville avec son père pour soins médicaux.

* * *

Mme André Lord est aussi à l'hôpital St-Louis depuis les derniers jours de décembre.

* * *

Le nouveau syndic remplaçant M. J.-B. Verrier, absent et qui finit son terme d'ailleurs, a été son frère M. Arsène Verrier. Le nouveau président de l'année se trouve être M. Albert Ouellette avec Albert Bureau et le nouvel élu comme assistants.

* * *

Dimanche M. le curé installait dans l'église une nouvelle statue, celle du Christ-Roi, reçu comme cadeau d'un neveu américain. Elle est bien jolie et avec la consécration de la paroisse au Christ-Roi nous espérons qu'il y règnera sur toutes les familles comme le véritable chef.

FALHER

Réunion de l'Amicale

Dimanche le 29 décembre 1946, les anciens se sont réunis à leur Alma Mater pour évoquer d'heureux souvenirs et retremper leur âme aux joies pures du pensionnat.

Il fut regrettable que l'inclémence de la température et la condition des chemins en aient empêché un si grand nombre de se rendre à la réunion.

La journée débuta par une grand'messe pontificale célébrée par Son Exc. Mgr H. Routhier aux intentions des amicalistes.

Vers deux heures tous se dirigent vers la salle de réception où a lieu la partie officielle du programme. Monsieur Gérard Bugeaud se fait l'interprète de tous les assistants pour exprimer à Son Excellence Mgr Routhier notre profonde gratitude pour être venu, malgré ses nombreuses occupations, embellir de son caractère épiscopal cette fête du souvenir. Il l'assure aussi que les bons conseils qui leur seront donnés, seront accueillis avec reconnaissance.

Le Rév. Père Frigon, au nom des anciennes maitresses en des termes très chaleureux, souhaite la bienvenue aux anciens. Mme Pierre Dentinger remercie sincèrement de l'accueil si cordial qu'on fait aux élèves de jadis.

Son Excellence Mgr H. Routhier fut ensuite invité à adresser la parole. Après avoir loué le dévouement des anciennes maitresses venues à la réunion, Son Excellence a prodigué de sages conseils aux amicalistes. Il manifeste le désir que l'amicale s'unisse au mouvement d'Action catholique qu'il serait à propos d'établir dans la paroisse.

Ensuite vint une série de propositions et de suggestions soumises à l'assemblée. Si l'on en juge par les idées émises, l'assemblée a été l'une des plus actives.

Vers cinq heures tous sont conviés à la chapelle. Avant la bénédiction du Saint-Sacrement Mme la secrétaire se fit l'interprète de tous et de chacun dans l'acte de consécration à la Très Sainte Vierge. Une courte mais substantielle allocution fut prononcée par Son Excellence Mgr Routhier. Il nous exhorta à travailler chacun à sa sanctification personnelle pour aller ensuite faire du bien dans notre milieu. Le chant "Nous Revenons" termine la bénédiction dont chacun est sorti avec un redoublement de ferveur.

Voici l'heure du goûter. Bientôt chacun est installé et fait honneur aux mets succulents. Ces figures sont très gaies et les rires fusent de toute part.

Après le goûter, on jouit de quelques moments libres pendant lesquels on peut revoir les différentes pièces de la maison. On cause, on rit, et comme l'on s'amuse bien à rappeler les tours et les prouesses de son jeune âge?

Vers huit heures tous sont revenus à la salle de réception pour une soirée de famille: chants appris jadis au couvent, déclamation, morceaux de musique. Chacun y fait sa part sans se faire prier. Mgr préside cette soirée. La veillée passe trop vite, semble-t-il, mais on se quitte avec l'espoir de se revoir encore l'an prochain.

Une Amicaliste

P.S.—Pour avoir droit aux messes qui seront dites au cours de l'année, il faut être membre actif, c'est-à-dire avoir payé sa cotisation d'un dollar. Que chaque amicaliste ait à coeur de soutenir son association.

ST - VINCENT

Maintenant que la période des fricots est terminée, tout rentre dans le calme. Seuls les élèves de l'école continuent leur gaieté bruyante, en dépit du froid, de la neige et du vent.

* * * *

Les cérémonies des Fêtes ont été rehaussées par la participation aux offices de nos deux séminaristes: les abbés Jules Laberge et Alphonse St-Arnault. Au Jour de l'An nous avions le bonheur d'avoir la messe avec diacre et sous-diacre, grâce au Père Alb. Langevin, vicaire de Morinville, qui était venu visiter sa famille.

Le Père Geo. Tardif, vicaire de Bonnyville, est également venu nous faire une visite en se rendant dans sa famille, à Mallaig.

* * *

Mlle Normand, garde-malade à St-Paul, a passé quelques jours chez M. Léon Brousseau.

* * *

La Révérende Soeur Marie-de-la-Croix, provinciale des RR. SS. de l'Assomption dans l'Ouest, est de passage au couvent de Saint-Vincent.

* * *

MM. Alphonse Brousseau, Geo. Hébert et Geo. Piquette sont partis en promenade à Edmonton.

* * *

Nous apprenons du Fort McMurray que Marguerite Mercier, maintenant Mme Walter Irwin se porte toujours bien.

* * *

De la Trappe d'Oka nous parvient la nouvelle que le Frère Marie-Edgar, o.r.c., est beaucoup mieux de sa santé et qu'il est par-dessus la tête dans la ferveur au noviciat.

* * *

MM. J-B. Mercier et Gérard Mercier ont passé quelques jours dans leurs familles au temps des Fêtes.

Decie Hédeusa.

TANGENTE

Le 8 janvier 1947, était baptisé Joseph Renald Paul, né le 13 décembre dernier, enfant de M. et Mme Stanley Purcka. Le parrain et la marraine furent M. et Mme André Pelletier. Nos félicitations aux parents.

* * *

M. René Portelance passe une huitaine de vacances chez son frère domicilié à Calgary, M. Rodolphe Portelance.

* * *

Pour consultations médicales, M. Roméo Langlois est parti pour Edmonton. M. et Mme Théophile Legault se rendent, eux aussi, aux hôpitaux de la ville.

* * *

A la mission de Grouard, M. Lucien Portelance prête ses services pour les mois d'hiver.

* * *

M. Réal Portelance prend un contrat de travail dans la Compagnie de défrichement au nord de Wauham.

* * *

M. Gérard Lévesque, notaire à Falher, a ouvert un bureau d'affaires légales chez M. Elphège Bédard, au service de la population. Quand on lui demandera et qu'il pourra le faire, M. Lévesque viendra dans notre localité.

* * *

Mme Romuald Lussier a la joie de recevoir la visite d'un de ses frères de Jean-Côté.

* * *

Après la messe paroissiale du 12 janvier, notre Comité local d'A.C.F.A. recueillait la souscription annuelle demandée à chaque foyer canadien-français. On a reçu à date plus de trente dollars. Remerciements de la part du Comité local à tous ceux qui ont répondu à l'appel. Merci à l'avance à ceux qui donneront leur souscription.

FALHER

Dimanche le 12 janvier, nos joueurs de gouret de la ligue sénior réorganisèrent leur équipe et s'élirent un nouvel exécutif dont voici les membres: président, M. Lucien St-Arnaud; vice-président, M. Denis Gamache; secrétaire, M. Gérard Chalifoux; capitaine, M. Laurent Sicotte; gérant, M. Philippe Lapensée; entraineur, M. Paul Sicotte. Bonne chance à tous!

* * *

Les équipes de hockey des jeunes s'alignent assez régulièrement contre les joueurs des paroisses environnantes et font toujours bonne figure. Ils seront les dignes émules de leurs ainés et deviendront sans doute d'autres "flying Frenchmen".

* * *

Parmi nos visiteurs, nous avons l'honneur de compter ces jours-ci, M. Maurice Tremblay, de Danville, P.Q., président général de la J.A.C. (Jeunesse Agricole Catholique). M. Tremblay prend un contact direct avec toute la jeunesse agricole catholique du pays puisqu'il entend poursuivre son voyage jusqu'à Vancouver.

* * *

Nous avons également le bonheur de posséder parmi nous MM. René et Roméo Courchesne, de Chauvin, qui passent quelques jours chez M. Roméo Desfossés.

* * *

MM. J. Olivier et Louis Besse sont sont revenus enthousiasmés du congrès des Fermiers-Unis d'Alberta. Pleins d'optimisme, ils sont déterminés plus que jamais à poursuivre leurs activités en vue du plus grand bien de la classe agricole dans la province et dans tout le pays.

* * *

Ces jours derniers, alors que M. Alphonse Martineau prenait le chemin de l'hôpital de McLennan pour une maladie qui heureusement n'inspire aucune crainte grave, M. Joseph Labbé et Mme Oliva Aubin étaient tout heureux de quitter le même hôpital. Nous leur souhaitons à tous un prompt et complet rétablissement.

* * *

En la fête de la Ste-Famille, nous avions le bonheur d'entendre le R.P. Lessard, de McLennan, qui nous donna le sermon de circonstance. Son Excellence Mgr Routhier prêcha à McLennan, à l'occasion de la "Journée de l'A.C.F.A."

Sous la direction de Mlle Marcelle Bugeaud, nos jeunes de l'école progressent dans leur organisation de la Croisade Eucharistique. On mentionne parmi les chefs d'équipes choisis récemment, M. Emile Coulombe, ainsi que Mlle Liliane, Paul et Paulette Sicotte. Nos meilleurs voeux à cette jeunesse qui s'organise selon les directives papales.

* * *

La température maussade ne permet pas aux propriétaires d'autos neufs de jouir de ces "47". Ils doivent attendre l'été avec impatience!

* * *

La semaine dernière, notre boulanger du village, M. Detonnancourt, recevait un four neuf et d'autres accessoires qu'il attendait depuis plus d'un an. Nous lui souhaitons un succès toujours grandissant, car son pain est tout à son honneur; on le demande de plus en plus et de partout.

* * *

N.B.—Perdu récemment à Falher ou aux environs un camera (Kodak) 620. Prière de le rapporter au presbytère de Falher.

DONNELLY

Malgré une température en-dessous de zéro, le temps des Fêtes a été religieusement observé.

L'église était bien rempli et la foule de personnes qui s'approchèrent de la Table Sainte, était la plus nombreuse qui s'était jamais vue depuis la fondation de notre paroisse, il y a près de vingt-cinq ans.

* * *

Ces jours derniers la température s'est adoucie et semble être au beau fixe. Nos gens en profitent pour faire charriage de glace, de bois, etc.

* * *

Nos nombreux étudiants sont tous revenus passer les vacances des Fêtes dans leur famille et sont retournés bien disposés pour leurs études.

* * *

M. Oliva Giroux, après avoir passé quelques jours parmi les siens, est retourné à son emploi à Grande Prairie.

* * *

M. J.-B. Béland est de retour de l'hôpital où il a dû suivre des traitements pendant quelques jours.

* * *

Notre agronome du district, M. Gaveau, nous a dit qu'il aimerait beaucoup voir l'industrie avicole se développer dans la région.

"C'est actuellement une des branches de l'agriculture les plus payantes", dit-il. Pour nous convaincre de succès pécuniaires, il nous a conseillé de visiter le poulailler de M. Edouard Cimon et d'y constater les résultats.

* * *

Baptême

Joseph-Alfred-Raymond, enfant de M. et Mme Marcel Garant (Rita Boivin), né le 28 décembre et baptisé le 8 janvier. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Alfred Boivin, représentés par M. et Mme Adjutor Garant.

* * *

M. Zoël Côté a été nommé marguillier pour le village en remplacement de M. J.-B. Béland. Merci sincère au marguillier sortant de charge pour son dévouement, et nos meilleurs voeux de succès à son remplaçant.

BEAUMONT

Mme Adélard Royer est partie en voyage dans la province de Québec. Elle visitera des parents à Québec, Montréal, Sainte-Rose et autres lieux. Elle se rendra aussi aux Etats-Unis.

* * *

Mme Philippe Lambert qui est à l'hôpital Alexandra depuis quelques semaines, va maintenant un peu mieux.

* * *

Le jour de l'Epiphanie marquait le 28e anniversaire de mariage de M. et Mme Alcide Magnan, marchand du village et syndic de la paroisse. A cette occasion, ils furent les invités de M. le curé pour le souper, ainsi que quelques autres du village: M. et Mme Napoléon Bérubé, M. et Mme Jos. Desaulniers, M. et Mme W. Hérard.

* * *

Le 10 janvier, on fêtait les noces d'argent de M. et Mme Xavier Lambert. Une cinquantaine de familles de la parenté furent invitées à une soirée à la salle Clear Water, non loin de la maison de M. Lambert. Quatre beaux cadeaux furent offerts aux jubilaires, un par leurs enfants, les autres par les frères, les soeurs et les cousins. Souhaitons à M. et Mme Lambert de fêter, un jour, leurs noces d'or.

* * *

M. Jos. Magnan est allé à Montréal visiter sa fille Marcelle, Mme Jos. Bédard.

Le prix des certificats

Ottawa. — Les personnes qui désirent se procurer un certificat attestant leur titre de citoyen canadien, devront verser un montant de $5 pour chacun de ces certificats, au receveur général du Canada. Une personne du bureau de la naturalisation vient de faire part de cette nouvelle.

Ce montant de $5 sera exigé de la part des Canadiens qui voudront obtenir une attestation de citoyenneté et de la part des aubains qui, lors de leur naturalisation, désireront avoir en mains des certificats de citoyenneté, en plus de leurs papiers de naturalisation.

Si des parents demandent des certificats de citoyenneté pour eux-mêmes en même temps que pour leurs enfants, le tarif du certificat pour les enfants est fixé à $1. pour chacun.

Lisez et faites lire la Survivance.

LAMOUREUX

Parmi les visiteurs que nous avons eus au temps des Fêtes, il y avait naturellement tous les élèves qui suivent leurs cours aux couvents, collège et séminaire. Ceux-là nous reviennent périodiquement et il serait trop long de citer des noms. D'autres étaient absents depuis longtemps, tels que Gilbert Paradis et sa soeur Angéline qui tous deux ont passé plusieurs mois en Colombie; aussi Hubert Lamoureux qui travaille sur le chemin de fer du côté de la "Yellow Head Pass". Ce dernier est retourné à son poste après plusieurs jours de congé.

* * *

M. et Mme Ernest Langlois sont revenus, cette semaine, enchantés de leur voyage à Vancouver et Maillardville. Ils ont passé une bonne quinzaine à la Côte, mais ils trouvent qu'il y a trop de brume là-bas et ils préfèrent encore les prairies de l'Alberta, même quand le soleil ne se montre pas.

* * *

La poudrerie de dimanche dernier aurait pu nous faire croire que nous étions déjà au mois de mars. Malgré ce temps peu rassurant, il y avait de nombreux autos devant l'église et une assez bonne assistance à la messe.

* * *

Lundi, le 13 janvier, une partie de la paroisse s'est transportée à Edmonton pour assister aux fêtes du cinquantenaire de mariage de M. et Mme Joseph Normandeau. Ad multos annos!

GUY

Baptêmes

Le 15 décembre, Joseph-Robert-Denis, enfant de M. et Mme Benoit Aubin, était baptisé à l'hôpital de McLennan. Il était né le 9.

Le 12 janvier, M. l'abbé Claude de Champlain, vicaire, baptisait à Guy Marie-Thérèse-Murielle, enfant de M. et Mme Léopold Lafleur.

* * *

Le 11 janvier, nous recevions une réponse définitive du Département de l'Education. Cette fois c'était la reconnaissance officielle du district du village, enregistré sous la matricule 4945, portant le nom de "Langlois", en l'honneur de S. Exc. Mgr le Vicaire apostolique de Grouard. Nous n'attendons plus que le matériel commandé chez la firme commerciale Moyer pour ouvrir notre nouvelle école à nos 24 enfants qui en attendent pour la plupart l'ouverture depuis l'automne. C'est un premier pas vers des réalisations plus grandes.

* * *

MM. Lucien Caux et Léopold Lafleur sont partis cette semaine pour les chantiers de Faust.

Dès l'après-midi de la fête des Rois, le Père R. Le Chasseur, o.m.i., s'absentait pour un voyage au Lac Esturgeon. Il nous revenait mardi dernier.

Lettre de Zéphyrin

à T. E.

Il est certain que j'aurais dû répondre plus tôt à votre dernière lettre. C'était, en effet, mon intention, mais... Je ne vous dirai pas comme tant de gens exaspérants, que je "n'avais pas le temps". Non, il est toujours possible de trouver, à un moment ou à un autre, quelques moments pour écrire un mot à un ami. Mais, justement, je ne pouvais me contenter d'un petit mot tout court, je tenais à converser quelque peu avec vous. Or, les interruptions pleuvaient drû sur ma tête, de sorte que je ne trouvais pas d'assez gros morceau de loisir pour mener à bien mon louable projet. Je suis sûr que vous comprendrez la situation et que vous me pardonnerez, car vous n'êtes heureusement pas de ceux qui accusent autrui, à la légère, d'intentions néfastes, étant toujours disposé à faire bénéficier du doute, ce qui n'est pas l'habitude de tout le monde, loin de là!

C'est si facile de prêter à autrui de mauvaises intentions, habitude exécrable s'il en fût jamais, mais combien difficile à perdre! Moi qui vous parle, j'ai été bien coupable à cet égard. Heureusement pour moi que deux choses ont contribué à me faire changer: d'abord. la honte éprouvée lorsque je me trouvai avoir si mal jugé le prochain et à tort; ensuite, la peine que je ressentais de me voir faussement accusé de mauvaises intentions. La réforme ne se fait pas en un clin-d'oeil, vous comprenez; c'est une affaire qui prend du temps. vu qu'on ne renonce pas volontiers à ses chères habitudes, bonnes ou non. Quoi qu'il en soit, ça va décidément mieux de ce côté-là. C'est toujours ça de gagné.

Vous admettrez, cher ami, que, si je ne suis pas un aigle, je suis au moins raisonnable! La nature humaine étant ce qu'elle est, je ne m'attends pas à des merveilles, de ma part, ou de celle des autres, excellente façon de s'épargner des désappointements, n'est-ce pas?

Vous avez donc eu votre part de neige, et plus! ça a dû être tout simplement affreux. Tout en vous plaignant, je ne pouvais me défendre d'un petit sentiment de satisfaction à la pensée que nous avions quelque chose de mieux en partage ici... Maintenant, c'est votre tour de triompher: la neige est venue, et en quelle quantité! Rien que dans la cour, j'en avais par-dessus mes grosses bottes de feutre! C'est l'espèce de temps qui me fait souhaiter d'être où le climat est plus tempéré.

On a tout le temps du monde pour réfléchir quand il ne fait pas assez beau pour sortir. Justement, je pensai, un après-midi de poudrerie, à ce que m'avait dit un de mes amis il y a déjà assez longtemps. Sa remarque est encore neuve, soit dit en passant. Il voyageait beaucoup et voyait toute sorte de monde. Un des résultats de ses nombreuses pérégrinations, c'était d'être arrivé à la conclusion qu'une grosse partie des gens qu'il rencontrait raisonnaient de travers. Absolument comme deux dames dont j'eus l'occasion de lire les lettres dans un journal hebdomadaire. Il s'agissait de divorce. La première était en faveur de divorce facile, ce qui n'est pas tellement extraordinaire par le temps qui court. Mais, ce qui était peu banal, c'était son raisonnement. Quand un chapeau ne lui plaisait plus, elle le mettait au rebut et en achetait un autre. Alors, il lui semblait tout naturel d'en agir de même avec un époux! ! ! Je me passe de commentaires. L'autre dame préconisait aussi le divorce, donnant comme raison que les gens malheureux sont de mauvais citoyens! On se demande s'il est nécessaire d'être heureux pour obéir aux lois et s'intéresser aux affaires de son pays. Ensuite, y a-t-il des gens vraiment heureux tout le temps? Est-ce qu'un mariage mal assorti est la seule cause qui rende une vie malheureuse? De plus, si ma mémoire ne me trompe, il, y a un dicton qui nous dit que le bonheur est égoïste.

C'est dommage qu'il y ait tant de gens qui ne savent pas se servir de leur cervelle.

J'espère que votre santé s'améliore. Si ce n'était peine perdue, je voudrais vous dire de travailler moins, mais je crains bien que vous ne soyez un brin entêté sous ce rapport-là. Si seulement je pouvais vous aider! C'est un des cas où un être humain se rend compte de son impuissance à venir en aide à ceux qu'il aime, et c'est bien pénible de réaliser qu'on ne peut rien faire... Pourtant, il n'en est pas vraiment ainsi: on a toujours un refuge certain, une aide assurée, la prière! Alors, j'invoque pour vous la Reine du Ciel, notre Mère commune, et lui demande de veiller sur vous. De cette façon, je puis être tranquille sur votre sort, vous sachant à l'abri de tout mal.

Votre vieil ami,

ZEPHYRIN

A l'Alliance française

Nous désirons rappeler qu'il y aura une assemblée de l'Alliance française **dimanche le 19 janvier, à 3h.00 p.m.**, à la salle de lecture de la bibliothèque publique. Tout le monde y est cordialement invité.

Vous serez sans doute heureux d'apprendre que le général de Bénouville sera le conférencier officiel de l'Alilance française durant le mois de février.

Nous tenons à signaler que cet écrivain bien connu est aussi un de nos grands héros de la Résistance française.

Annonces classifiées

Le procès de Boyer est fixé au 21

Montréal. — La cause de Raymond Boyer, ancien professeur à l'université McGill, accusé d'avoir conspiré pour fournir des renseignements secrets à une puissance étrangère, commencera aux assises criminelles à Montréal, le 21 janvier.

Ce sera le second procès du genre dans la métropole, le premier procès ayant été celui de Fred Rose, député communiste de Montréal-Cartier, qui a été condamné à six ans de pénitencier.

Timbre à l'effigie de Bell

Ottawa. — Pour commémorer le centenaire de naissance du célèbre inventeur et physicien écossais Alexandre Graham Bell, né à Edinbourg, Ecosse, le gouvernement canadien émettra sous peu un nouveau timbre de 4 sous.

Le timbre, à l'effigie du célèber savant, sortira officiellement le 3 mars, 100 jours après la date de son anniversaire. On s'attendait à un retard dans la mise en circulation du timbre, à cause de la citoyenneté non canadienne de Bell. Il n'y a cependant aucun précédent dans la réglementation du timbre-poste au Canada, susceptible de prohiber l'effigie d'un non-canadien sur un timbre-poste du pays.

Le nouveau timbre aura probablement les proportions du timbre actuel. De couleur rouge, il portera le nom d'Alexander Graham Bell, avec les dates de 1847-1847.

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

Que doit-on faire en arrivant dans une ville ou un village où on va désormais habiter ?

La mode des visites est beaucoup plus respectée dans les villages qu'à la ville. Les nouveaux arrivés verront bientôt défiler chez eux toute la société de l'endroit. Les nuances sociales sont moins prononcées. Toutes ces visites qui se font dès que la nouvelle famille paraît installée, devront être remises dans les trois semaines, sous peine d'offenser. Le village est beaucoup plus démocratique que la ville, et rien n'indispose plus les gens qu'une attitude hautaine et qu'un déploiement de supériorité intellectuelle. Il ne faut pas, non plus, faire fi de l'opinion locale ni la mépriser. Il faudra donc rendre toutes les visites reçues, ensuite on peut visiter ceux avec qui on désire continuer des relations amicales.

Sachez-le, c'est à la campagne que l'on voit les amitiés les plus solides, les moins intéressées et les dévouements à toute épreuve. Un nouvel arrivé ira immédiatement rendre visite à monsieur le curé et à ses confrères.

Tout en ne visitant pas tout le monde, les nouveaux arrivés devront avoir un sourire amical et un bonjour poli pour tous.

Dans les villes, il est bien plus difficile pour les nouveaux arrivés de se faire des amis. L'habitude de rendre visite aux nouveaux arrivés n'y est guère suivie. Si des connaissances vous ont recommandé d'aller voir des amis, écrivez-leur d'abord un mot ou téléphonez. En général, les personnes qui résident dans une ville n'aiment pas trop les visites impromptues d'étrangers. On peut essayer de se créer des amis au moyen de présentation individuelle, mais ce procédé est lent.

Sans aller contre l'étiquette, une dame, par exemple, peut inviter à un thé ou une partie de cartes, les personnes qu'elle désire comme amies. L'invitation peut être répétée. Mais si ces personnes semblent y répondre seulement par condescendance, n'ayant pas l'air de vouloir continuer des relations amicales, il ne faut plus insister: ce serait totalement manquer de dignité. Je le répète, si les nouveaux venus n'ont pas le prestige voulu, ou manque d'amis pour les faire accepter dans la société, ils risquent d'être longtemps seuls.

ORIZE

Cluny

Le Rév. P. D. Dubuc, o.m.i., dans le deuil

Le Jour de l'An fut bien triste pour la famille du R.P. Dubuc lorsque la mort est venue enlever le chef de sa famille, M. Evariste Dubuc, décédé à Nicolet, durant l'octave de Noël.

M. Evariste Dubuc est décédé le 30 décembre dernier, après une courte maladie, à l'âge de quatre-vingt ans et neuf mois. Né d'une des vieilles familles de Nicolet, il s'était acquis une grande estime, ainsi qu'une réputation intègre de la part de tous ceux qui l'ont connu.

Les funérailles eurent lieu le 2 janvier dans la cathédrale de Nicolet. Le service fut chanté par son fils, l'abbé Georges Dubuc, assisté des RR. PP. Lucien Dubuc, s.m.m., et Denis Dubuc, o.m.i., deux autres fils du défunt. Des messes furent célébrées en même temps aux six autels latéraux. Une soixantaine de hauts dignitaires et autres membres du clergé occupaient les stalles du sanctuaire et une foule d'environ 1200 personnes remplissaient la nef de la cathédrale. Le corps fut reçu à la porte de l'église par les members de la Ligue du Sacré-Coeur en uniforme de même que les membres de la Philarmonie de Nicolet dont M. Evariste Dubuc et ses fils furent membres durant de longues années. Une garde d'honneur fut faite au corps durant le service par des membres de la Philarmonique. Un long cortège ouvert par les fils du défunt reconduisit le corps au cimetière.

Toute la population de Nicolet a tenu à prouver à la famille la haute considération qu'elle portait pour leur concitoyen disparu. Plusieurs centaines de cartes de condoléances et près de 200 messes furent adressées à la famille.

M. Evariste Dubuc était le père d'une famille nombreuse. Lui survivent: son épouse, née Anny Lemire; et ses enfants: les abbés Robert Dubuc, prêtre-curé en Louisiane, et Georges Dubuc, prêtre directeur spirituel du Séminaire de Nicolet, les RR. PP. Lucien Dubuc, s.m.m., vicaire à la paroisse Saint-Joseph, Montréal, et Denis Dubuc, o.m.i., curé de Cluny, en Alberta, la Rév. Soeur Rita du Crucifix, des Soeurs de la Providence, économe de l'hôpital de Rivière-du-Loup, P.Q.; Mlles Blanche et Thérèse Dubuc, garde-malade; Mme Gérard Côté (Claire) et J.-B. Bellemare (Rita); MM. Raoul, Louis-Paul, Marcel et Noël Dubuc. Sept autres enfants dont deux, RR. Soeurs de l'Assomption de la S. V., l'ont précédé dans la tombe.

M. Evariste Dubuc était membre de l'Ordre des Tertiaires de SaintFrançois, de la Ligue du Sacré-Coeur, et plusieurs autres associations pieuses.

Nos sympathies sincères au R.P. Dubuc et à sa famille.

ST-JOACHIM

Samedi, le 11 janvier, en l'église de St-Joachim, M. l'abbé McLennan, chapelain du collège St-Joseph, bénissait l'union de Mlle Maureen Gray Paxton, fille de Mme J. Paxton, avec M. Albert Arthur Kéroack, fils de M. et Mme Albert Kéroack. La mariée, accompagnée de M. F. McLean, était ravissante dans sa blanche toilette, rehaussée d'un magnifique bouquet de roses "American Beauty". La précédant dans la marche nuptiale, Mlle Kathleen Hopper, fille d'honneur, portait une élégante robe rose printemps avec bouquet d'oeillets. Venait ensuite la jeune Louise Paxton, soeur de la mariée faisant une charmante petite bouquetière. M. Aimé Kéroack était garçon d'honneur. Les placiers étaient Joseph et Antonio Kéroack. Pendant la messe, servie par Paul et Richard Kéroack, Mlle Hélène Lavoie, accompagnée par Mme A. Brissete, chanta avec beaucoup d'âme l'"Ave Maria" de Gounod et "Panis Angelicus".

Après la cérémonie, il y eut réception chez M. et Mme A. Kéroack. Le toast aux mariés fut porté par M. l'abbé McLennan. Le marié y répondit avec beaucoup d'à-propos. Dans l'après-midi, les heureux époux partaient en voyage de noces.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

Notre curé, le Rév. Père J.-A. Patoine, o.m.i., est parti en voyage d'affaires à Montréal. Il sera absent quelques semaines. Nous lui souhaitons un bon voyage.

* * *

Ayant passé les fêtes de Noël avec son père, M. H. Milton Martin, et sa tante Mlle L. Martin, Mlle Béatrice Martin est repartie pour son chez-elle, à Victoria, C.C.

* * *

Mlle Charlotte Lachapelle, en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme J.-A. Gallant, est retournée à Montréal.

JEAN-COTE

Le premier janvier a ramené ou maintenu, dans nos foyers de Jean-Côté, la belle coutume de la bénédiction paternelle. Continuons de vivre nos belles traditions canadiennes et catholiques.

* * *

Le 4 janvier, plusieurs de nos enfants nous quittaient pour la Mission Saint-Augustin de Peace River afin d'y continuer leurs études. Notre marguillier, M. Alfred Couturier, mit son camion à la disposition des voyageurs. Vu qu'il avait passablement neigé la veille, deux tracteurs (ceux de Alfred Couturier et de Alcide Bruneau) attelés à un chasse-neige ouvrirent le chemin de chez M. Couturier à l'école Gay (9 milles de route). Le camion put ainsi atteindre la grand'route et se diriger vers Peace River vers les 6 heures du soir. Encore 12 milles de là à St-Augustin et à 8 heures et demie on débarque les quatre enfants de M. Couturier, les trois enfants de M. Hétu, les trois enfants de MM. Henry Boucher et Pauline Boucher, enfant de Charles j. Boucher A bonne heure, dimanche matin, notre camion revenait à Jean-Côté. D'autres enfants ne partirent que le 6 au matin et Pauline Bessette prit le train à McLennan le 7 au matin. Nous avons 20 enfants à Saint-Augustin, et 43 à l'école Landry. Il y en a aussi qui vont à l'école du Lac Magloire.

* * *

M. Joseph Doucet, de Girouxville, avait convoqué une assemblée pour le 5 janvier, après la grand'messe. Les mauvais chemins lui firent peur. Cette assemblée eut lieu quand même, mais sa présence aurait aidé à expliquer mieux le but de l'emprunt de $35,000,00 par la grande division de High Prairie. Il y eut des délégués envoyés à l'assemblée du 6 à Girouxville. MM. Léo Rondeau et Emile Laliberté représentaient le district Bruneau; MM. Albert Lavoie, Elphège Girard, le district Landry. L'assemblée eut lieu dans la salle paroissiale de Girouxville. On mit très en relief les avantages de cet emprunt. Il y a du pour et du contre et le temps donné avant l'élection ou mieux la votation du 11 n'est pas assez long pour tout tirer au clair.

Les gens de Jean-Côté profitèrent de la partie de cartes du 8 à Girouxville pour tenir une assemblée après la soirée sous la présidence de M. Joseph Doucet. Il y eut des arguments pour et contre cet emprunt un peu trop expéditif. On ne voit pas très bien où la grande Division veut en venir et le but qu'elle poursuit. La somme de $350,000.00 est un fort joli montant et les intérêts à 4 pour cent représenteraient $14,000 par année. Il y aurait, dit-on, $60,000.00 pour Girouxville.

Comme la votation aura lieu avant que ce courrier paraisse, il est inutile d'en dire plus long pour maintenant. Nous osons espérer que chacun votera selon sa conscience et pour le plus grand bien de nos chers enfants.

* * *

Le temps est au beau et plutôt doux. On peut dire que les Fêtes sont passées. Le 5 au soir, M. Henry Boucher donnait un souper de famille; le 6 au soir, c'était le tour de M. Louis Bruneau.

* * *

Dimanche, le 5 janvier, MM. François Boucher et Alonzo Boucher faisaient bénir leur maison par notre curé.

Pour les Missions

Les élèves du pensionnat de l'Assomption organisent une partie de cartes au profit des Missions pour le 16 février. On donnera plus tard les détails de la soirée.

CALGARY

La liste de nos malades est assez longue cette semaine.

A l'hôpital Ste-Croix il y a M. Jean Lalonde qui est dangeureusement malade. Son frère M. Joseph Lalonde, de Welliston, Dakota-nord, est venu le visiter.

M. Joseph Larue, qui fut indisposé à domicile depuis quelques mois, est maintenant alité à l'hôpital Ste-Croix.

Le jeune Camille Bernard, fils de M. et Mme Philippe Bernard est malade à l'hôpital.

Marc et Rita Benard ont dû passer quelques jours à l'hôpital pour se faire enlever les amygdales.

A domicile, il y a Mme F. Auclair qui a eu la grippe.

M. E. Rousseau fut retenu chez lui durant quelques jours.

M. L. Cloutier qui fut alité à l'hôpital Ste-Croix depuis plusieurs semaines quittera cet endroit pour aller demeurer au Lacombe Home, à Midnapore.

* * *

L'abbé L. Demers, curé des Saints-Martyrs Canadiens, de Régina, Sask., est en visite au presbytère.

* * *

Vous vous souvenez que dans le numéro du journal précédent je vous avait promis de terminer la liste de nos visiteurs pour les Fêtes.

Mme Van Harren de Drumheller chez M. et Mme Eddy Leblanc.

Chez M. et Mme P. Laurendeau leur fille Madame Evenrude d'Edmonton.

La famille Antoni Schmidt d'Edmonton chez M. et Mme C.-P. Schmidt et Mme Hoad.

D'Edmonton, Docteur et Mme Louis Beauchamp (née Thérèse Beauchemin), en visite chez Docteur et Mme Beauchemin.

Ici, nous devons ajouter que plusieurs amis de Calgary ont reçu les souhaits de Noël et du Jour de l'An de M. et Mme Roger Robert née Madeleine Beauchemin), de Montréal. Il ne va pas sans dire que les amis de Calgary gardent aussi un bon souvenir d'eux.

* * *

Le Jour de l'An, M. et Mme J.-Eddy Leblanc ont reçu à domicile à un Buffet nombre d'amis. La table magnifiquement décorée était fournie de mêts de toutes sortes et préparés de manière si succulente à satisfaire l'appétit des meilleurs gourmets.

* * *

Samedi de la semaine passée il y eut grande soirée chez M. et Mme J.-H. Leblanc. Il paraît que plusieurs ont joint la compagnie toujours grossissante des "Bébites". Cependant, M. Ricard se place au premier rang parmi les membres de son côté de la rivière Bow.

Prêt à un accord

Saskatoon. — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Douglas, a déclaré que son gouvernement était prêt à travailler pour en venir à une entente fiscale avec le fédéral.

"Lorsque nous en sommes venus à une entente avec le gouvernement du Dominion sur un accord fiscal, nous étions assurés que toute concession faite à une autre province après cet accord, nous serait accordée.

Avis aux créanciers

Succession de feu Fernand Joseph Henry Gourveloos, cultivateur de Villeneuve, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt, Fernand Joseph Henry Gourveloos, décédé le 24 novembre 1946 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécutrice Caroline Marie Gourveloos, Edifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le 15 mars 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date, l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées, ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 10 janvier 1947.
Paul-E. Poirier C.R.
Avocat de l'exécutrice Caroline Marie Gourveloos,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Avis aux créanciers

Succession de Samuel John Eccles, de Spruce Grove, Alta, marchand de bois

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Samuel John Eccles décédé le 7 janvier 1947 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur Charles John Lorenzo Eccles, Edifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le 15 mars 1947, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 10 janvier 1947.
Paul-E. Poirier, C.R.,
Avocat de l'exécuteur Lorenzo Eccles,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

LEGAL

En fin de semaine et de commencement d'année, trois décès ont affligé la population du villge. D'abord, M. Louis Rochon est mort à Saint-Albert, à l'âge de 76 ans, après avoir demeuré à Legal pendant 40 ans. Apparenté aux Brisson, par son premier mariage, il laisse un fils, Ambroise, à Montréal, et un autre Noé, à Tangente. Il était venu de St-Esprit, Qué., et à cause de la saison défavorable, son corps reposera à St-Albert. Puis, ce fut le deuil qui frappa, au jour de l'an, notre estimé "Bing", M. Adrien Hébert. Il y avait juste 52 ans, le jour de sa mort, que jeune fille, née Dumont, elle venait de Benson, Minn., pour demeurer à Villeneuve. Après 41 ans de mariage, elle laisse une belle famille de cinq fils et autant de filles, tous mariés à part l'aîné. Trois autres enfants, ont précédé leur mère dans ce monde meilleur où nous nous retrouverons. On se souvient qu'en 1938, un fils Gérard, mourut de froid sur la route de Villeneuve. Enfin, le "père" Baptiste Laporte, mourut le soir des Rois, au Foyer Youville, dans sa 87ème année. Il laisse son épouse, aussi âgée, au même foyer. A sa demande, sa dépouille revint au cimetière de Legal, où sa petite fille Florence l'attendait depuis huit ans. Le service a lieu mercredi. Un bon nombre d'anciens assistaient. M. Laporte était dans la région depuis 49 ans, en autant qu'on peut savoir. Il laisse ici, Mme Marguerite Laporte, veuve de son fils unique, Philippe, décédé à Prince-Rupert, ainsi que deux petits-fils, Philippe et Jean Laporte qui conduisaient le deuil, accompagnés d'un fervent ami de la famille. M. Stanislas Nadeau. Les porteurs étaient comme de raison des old Timers, MM. Men. Massie, Po. Massie, Jos. Morin, Jos. Laframboise, Jean Rivard et Rod. Roy. A son épouse, absente pour raison d'âge, la paroisse offre ses sympathies, ainsi qu'aux autres familles, à ce bon "Bing" dont l'aile de la mort a assombri les fêtes.

* * *

Néanmoins, les enfants de Legal, environ 200 petits, ont eu comme de coutume leur fête annuelle, le jour des Rois. Après la bénédiction du rituel et la vénération de l'Enfant-Jésus, un beau programme "d'animaux" et de "funnies" leur fut servi gratis à la salle paroissiale. Antienne: Alouette! tutti.

* * *

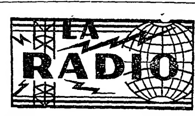
A l'assemblée annuelle de dimanche, M. Alfred "Bidou" Garneau a été élu marguillier par acclamation, à la place de M. Ernest Létourneau dont le terme de bons offices expirait. D'autre part et pour un terme de deux ans, M. Omer Maurier a été choisi pour représenter Legal-ouest et Springfield. Regrettée vacance dans le Conseil, causée par la mort de M. Roméo Proulx. Les nouveaux élus ont accompagné les anciens au dîner pastoral annuel. M. Pat. Montpetit est maintenant président et doyen du bureau.

* * *

Un bon jeune homme d'Athabasca, récemment établi à Legal, M. Steve Krysa, frère de Mme Paul Boisvert, a épousé ces jours derniers, Mlle Ines Johnson, fille de M. et Mme Elmer F. Johnson, Albert. Le nouveau couple demeurera au village, où le marié s'occupe de chaussures et de harnais.

Le meilleur film

Hollywood. — Les critiques du cinéma, qui avaient placé "The Bells of St. Mary's" bien après d'autres films dans leur choix des meilleurs films de l'année 1946, ont appris avec étonnement que le public avait accordé sa préférence à la pellicule où se sont distingués Bing Crosby et Ingrid Bergman. Suivant une enquête entreprise par le "Photoplay Magazine", "The Bells of St. Mary's" est le meilleur film de l'année écoulée.



CBK, 540 klcs. — Emissions françaises pour la semaine du 20 au 25 janvier 1947 L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 20 janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 21 janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — L'école des parents
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 22 janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — Musique et Littérature.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 23 janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 24 janvier
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 25 janvier
3h.00 à 3h.15 p.m. — Notre Français sur le Vif
3h.15 à 3h.45 p.m. — Questionnaire de la Jeunesse.
3h.45 à 3h.55 p.m. — La Bonne Chanson.
3h.55 à 4h.. p.m. — Bulletin de nouvelles.

Watrous, le 7 janvier 1947.

Berthe Baril

En soutenant votre journal, vous aidez la cause catholique et française en Alberta.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Huitième leçon: La propriété rurale

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

La propriété rurale prend des aspects différents selon les pays et les époques. On parle couramment de petites, de moyennes et de grandes fermes. Pour les fins de la présente leçon, c'est moins le type de l'exploitation qui compte que le régime de la propriété. A ce point de vue, il y a deux catégories principales de propriétés rurales: celles qui sont exploitées par leur propriétaire et celles qui sont cultivées par des étrangers.

L'exploitation directe

Il faut entendre par exploitation directe un régime de mise en valeur par le propriétaire soit avec la main-d'oeuvre familiale, soit au moyen de salariés. Dans le premier cas de main-d'oeuvre salariée, on aura, dans une plus ou moins grande mesure selon l'importance de l'exploitation, de l'agriculture spéculative ou lucrative.

L'exploitation directe présente des avantages qu'il convient de souligner:

a) Qu'il s'agisse d'une petite ou d'une grande ferme, le faire-valoir direct présente plus de stabilité que le fermage ou le métayage. Sauf à proximité des grandes villes où la spéculation affecte les biens-fonds ruraux, les fermes exploitées par leur propriétaire ne changent généralement pas souvent de mains. On y trouve fréquemment la même lignée pendant des générations. Le fermier ou le métayer sont plus instables par nature et par nécessité. Ils n'ont pas, comme le propriétaire, des attaches matérielles et morales au fonds qu'ils cultivent. Ils sont plus exposés à l'insécurité découlant des mauvaises récoltes ou de la mévente des productions. Il faut plusieurs mauvaises années de suite pour mettre un propriétaire rural dans le chemin; une seule mauvaise récolte suffira souvent à ruiner un homme qui cultive à ferme.

Cette stabilité économique a des répercussions sur la vie sociale du milieu agricole. Là où les cultivateurs exploitent eux-mêmes leurs terres la vie sociale est plus riche, parce que les gens se connaissent mieux. Il est même facile de créer et de faire vivre des groupements d'entr'aide et de solidarité. La vie professionnelle nait spontanément et se développe comme le complément naturel des familles. Certaines gens s'étonnent de voir combien il est plus facile de développer les Coopératives dans les campagnes et les petites villes que dans les grands centres. Une des raisons, c'est qu'une trop forte proportion de la population des grandes villes vit à loyer, ce qui la rend trop instable pour s'intéresser aux groupements économiques ou sociaux qui ont un caractère de permanence.

b) Le faire-valoir direct donne généralement de meilleurs résultats que le fermage et le métayage. Dans les pays où les trois catégories d'exploitation existent côte à côte, on constate que l'exploitation directe donne de meilleurs résultats que le métayage et le métayage, que le fermage. Cela s'explique facilement; le cultivateur qui exploite son propre fonds met généralement plus de soin à son travail qu celui qui cultive une terre louée. Il entretiendra mieux les fossés et les clôtures, s'appliquera davantage à combattre les mauvaises herbes, les maladies et les insectes, mettra plus d'attention à l'entretien des constructions, ne se récusera pas à faire des améliorations permanentes comme l'enlèvement des cailloux, le drainage des sols humides, l'adduction d'eau potable à la maison et aux bâtiments. Toutes ces attentions se traduiront par de meilleurs rendements des récoltes et des troupeaux, des résultats financiers plus intéressants.

c) L'exploitation directe au moyen d'une main-d'oeuvre salariée présente toutefois un caractère différent de l'entreprise familiale. Il existe en effet entre les deux types d'exploitation des différences fondamentales, les mêmes qu'il y a entre la boutique d'un cordonnier et la fabrique de chaussures. Le sujet est d'une telle importance qu'il faudra y consacrer plusieurs leçons.

Le fermage

Le fermage est l'exploitation d'une propriété rurale louée. Il se rencontre peu dans la province de Québec, mais il domine dans certains états américains et il se répand rapidement dans l'Ouest canadien. Dans les pays de fermage, il existe généralement une classe de propriétaires aisés, vivant au village ou à la ville voisine du produit des baux consentis à leurs fermiers. Ceux-ci, généralement beaucoup plus pauvres, vivent sur les terres qu'ils cultivent à ferme. En somme, il existe dans ces pays deux classes de cultivateurs, les uns qui travaillent et qui vivent pauvrement, les autres qui ne font rien et qui vivent à l'aise.

Cependant, l'affermage d'une terre peut être avantageuse dans certains cas. On la conseille généralement au jeune cultivateur qui ne dispose pas d'un capital suffisant à l'achat et à l'outillage d'une terre. Au lieu de placer tout son capital dans un bien-fonds et rester à court de capital de roulement, un cultivateur est généralement mieux d'acheter un bon roulant et un bon troupeau et de louer une terre. Il sera beaucoup moins à la gêne, fera de meilleures affaires et rencontrera plus facilement ses obligations. Quand il aura amassé le capital voulu, il pourra s'établir à demeure.

Le métayage

Le métayage est une forme d'exploitation agricole dans lequel le propriétaire et l'exploitant se partagent les fruits du sol. Au lieu de payer en argent, le métayer paie le propriétaire en nature, en partageant par la moitié les récoltes et le croît troupeau et en divisant d'une certaine manière les frais de production. Le métayage est plus équitable que le fermage, parce qu'il lie le propriétaire au sort heureux ou malheureux du locataire et qu'il lui fait partager les mauvaises comme les bonnes années. Le métayage est pratiquement inconnu dans l'Est du Canada, mais il se pratique de plus en plus dans l'Ouest, surtout dans les régions de culture des céréales; il est d'usage courant aux Etats-Unis et dans la plupart des pays européens.

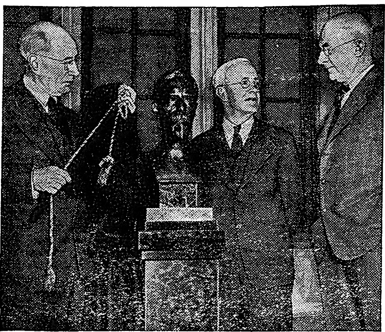
Dans la province de Québec, plus de 95 pour cent des cultivateurs sont propriétaires de la ferme qu'ils cultivent. Il ne semble pas qu'il y ait tendance à une diminution de ce pourcentage, puisqu'il se maintient à peu près égal d'un recensement à l'autre. Cela révèle un état de santé social qui fait l'admiration des étranges qui nous visitent. Il n'y a probablement aucun pays au monde, à l'exception du Danemark et de la Hollande, où la propriété rurale est aussi bien répartie.

Ce haut pourcentage de propriétaires ruraux s'est établi et maintenu sans aucune intervention de l'Etat. Il n'existe dans Québec aucune loi en faveur de la conservation forcée des biens de famille, contre la grande propriété rurale, ou contre le fermage et le métayage. Par contre, les légistes qui ont rédigé notre Code civil ont évité l'erreur des révolutionnaires de 1793 qui ont imposé aux familles françaises le partage forcé des héritages. Nos familles agricoles, laissées à leur propre initiative, ont choisi le régime de propriété le plus apte à assurer leur bien-être, leur sécurité et leur durée. Ce phénomène confirme la loi générale que les sociologues ont tirée de l'observation des faits, que l'ingérance de l'Etat dans la vie privée est à la fois un signe et une cause de décadence sociale.

QUESTIONNAIRE

1.—Qu'est-ce que l'exploitation directe d'une propriété rurale?
2.—Dites brièvement quels en sont les avantages.
3.—Qu'est-ce que le fermage?
4.—Qu'est-ce que le métayage?
5.—Quel est le pourcentage de propriétaires ruraux dans Québec?

En mémoire du découvreur du blé Marquis



Le buste qui parait sur la photo de feu Sir Charles Saunders, céréaliste du Dominion de 1903 à 1922, a été dévoilé récemment dans le pavillon William Saunders, à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa. Feu Sir Charles était le fils du docteur William Saunders, premier directeur des fermes expérimentales fédérales. La plus grande partie des travaux qui ont abouti à la découverte du blé Marquis de réputation mondiale, furent effectués à la Ferme expérimentale d'Ottawa. Le dévoilement a été présidé par le docteur L. H. Newman (à gauche), céréaliste actuel du Dominion, qui succéda à Sir Charles Saunders à ce poste. Ceux qui paraissent sur la photo avec le docteur Newman sont Lionel Fosbery, qui a sculpté le buste, et le docteur E. S. Archibald, directeur actuel des fermes expérimentales fédérales.

Situation actuelle du monde et danger d'un nouveau conflit

(suite de la page 2)

de plus sûr chemin vers cette paix tant désirée que celui de la rééducation de l'humanité dans l'esprit d'une fraternelle solidarité.

La lumière de Bethléem

Comme il est beau de marcher dans la lumière quand on sait qu'on avance dans un chemin sûr! La lumière: regardez-la, vous tous qui êtes unis dans une même foi au Sauveur du monde! Pour illuminer la route, elle rayonne de l'étoile de Bethléem.

Celui qui veut retourner aux grands principes de justice qui conduisent à la paix, doit aller à Bethléem. Il doit se souvenir de l'exemple et de la doctrine de Celui qui, depuis le berceau jusqu'à la croix, n'a pas connu de mission plus haute que celle d'accomplir la volonté de son Père du Ciel, c'est-à-dire de sauver les hommes des ténèbres de l'erreur et du péché, où ils erraient pitoyablement. Il doit enfin reconnaitre sa soumission à la majesté de la loi divine, qui doit guider sa pensée et lui fournir les raisons d'une conduite saine et consciencieuse.

Jamais le retour aux axiomes du message de Bethléem n'a été, plus qu'aujourd'hui, nécessaire au monde. Et en vérité, rarement le contraste entre les préceptes de ce divin message et la réalité telle que nous la voyons fabriquée, a-t-il été, hélas! si clair aux yeux des hommes.

Les persécutions

Effrayés par ce contraste, souhaitez-vous, fils et filles bien-aimés, perdre courage? Voudriez-vous grossir le nombre de ceux qui, alarmés de l'instabilité des temps, se comportent de telle sorte qu'ils font, consciemment ou non, le jeu des adversaires du Christ? Aucun chrétien n'a le droit de se montrer fatigué de la lutte contre le sursaut actuel des forces antireligieuses. Peu importe sous quelle forme, sous quel déguisement l'ennemi se cache, quelles méthodes, quelles armes, quels mots séditieux ou menaçants il emploie. On ne peut excuser personne de demeurer devant lui les bras croisés, la tête basse et les genoux tremblants.

On se sert des mêmes armes contre l'Eglise: "Frappez le berger, et le troupeau sera dispersé" (Zach. 13, 7). Les mêmes méthodes toujours, incapables même de se renouveler, toujours aussi vaines qu'ignominieuses. Elles réapparaissent dans les endroits les plus divers et essaient leur pouvoir contre le siège même de Pierre. L'Eglise, malgré son coeur saignant, ne craint pas pour elle-même — car elle a la promesse divine — mais elle craint pour la perte de beaucoup d'âmes. Son histoire est là pour rappeler combien de fois les plus impétueux assauts se sont brisés contre le roc ferme et tranquille sur lequel elle est édifiée, certaine de son immortalité. Aujourd'hui comme hier, et demain comme aujourd'hui, tous les efforts faits pour l'abattre devront céder et tomber à néant devant la force vitale du "Vinculum caritatis" (le lien de la charité), qui unit pasteur et troupeau.

Si quelque chose, dans l'accomplissement ardu mais ferme de notre mission, nous donne la tranquillité morale et de l'encouragement, c'est bien, après notre confiance en Celui qui choisit le faible pour confondre l'arrogance du fort, la solide conviction de pouvoir compter sur la prière, la fidélité et la vigilance d'une "acies ordinata" (une armée en ordre de bataille, Can. 6, 3) dont l'efficacité et l'expérience ont surmonté les plus grandes épreuves.

Nous avons eu la joie, récemment d'élever sur les autels un groupe d'héroïques martyrs qui, en scellant de leur sang leur profession de foi, ont embelli l'aurore de notre siècle. Depuis cette époque, d'autres prêtres et d'autres fidèles, soldats du Christ encore inconnus, ont rendu et rendent encore le même témoignage. Nous ne doutons pas qu'un jour, ils passeront de l'obscurité à la gloire, lorsque l'histoire soulèvera enfin le lourd rideau qui couvre et obscurcit notre époque. Puisse l'exemple de leur courage et de leur fidélité indifférente à la mort enflammer les coeurs de nos fils et de nos filles bien-aimés, et les remplir des mêmes sentiments de force et de confiance, qui assureront à l'étendard du Christ une pacifique victoire, pour le plus grand bien de toute l'humanité!

Pour les affamés

Nous ne pouvons terminer ce message de Noël sans rappeler la souffrance des peuples frappés par la guerre, leur manque de vivres et les déplorables conditions sanitaires où ils se trouvent.

Déjà, le 5 avril de cette année, nous avons lancé un appel au secours aux dirigeants et aux peuples des pays capables, grâce à leurs réserves, de venir en aide aux populations affamées. Et en vérité, on a beaucoup fait. Emu par le sort tragique des faibles, des vieillards et des enfants, particulièrement, le monde civilisé n'est point demeuré insensible. Et il faut louer l'esprit humain et chrétien de ces hommes et de ces peuples qui ont organisé nombre d'oeuvres de secours. Suivant de très près la route sanglante qu'avaient suivie les armées, ils ont apporté aux victimes de la guerre des soulagements de toute sorte. Ils ont sauvé l'honneur de l'humanité, si honteusement compromis par la violence et la haine.

Plût au Ciel que ces secours charitablement consentis eussent suffi à supprimer la misère et à réparer la ruine! Hélas! il n'en est rien; et nous nous sentons obligés de renouveler notre appel du printemps dernier. Le spectre de la plus horrible famine plane encore sur de vastes portions de l'Europe et de l'Extrême Orient.

Menaces de révolutions

Des populations entières ont besoin de pain, dans le sens littéral du mot. Parce qu'elles en manquent, elles s'affaiblissent, s'énervent, deviennent des projets faciles pour les maladies, des foyers de rancoeurs désespérées, de profondes révolutions sociales.

Le danger qui obscurcit l'aurore de la nouvelle année est tel qu'il fait craindre que l'oeuvre merveilleuse de la solidarité humaine ne s'écroule avant qu'on ne puisse l'appliquer à guérir les maux qu'elle devait pallier.

Ce n'est qu'humain que ceux à qui la fortune sourit soient portés à oublier l'abandon des autres. En se tenant à l'écart et en fermant leurs yeux et leur coeur sur la misère d'un voisin très éloigné qu'ils ne connaissent pas, ils croient pouvoir justifier, en conscience, leur isolement et leur indifférence envers les besoins d'autrui. Ils emploient pour leur bien-être personnel des fonds que la pratique de la charité leur aurait fait utiliser pour secourir les nécessités.

Nous redisons donc à tous ceux qui peuvent aider: Ne laissez pas se refroidir votre zèle; que votre charité soit toujours plus efficace et plus généreuse! Débarrassez-vous de tout égoïsme mesquin, de tout doute pusillanime, de toute aigreur, de toute indifférence, de toute rancoeur!

Charité, source de paix . . .

Que vos yeux ne voient que la misère et surtout les souffrances de millions d'enfants et de jeunes gens qui meurent de faim. Vous donnerez et recevrez ainsi l'ineffable présent de Noël: "Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté!"

Rien ne peut mieux établir les indispensables fondements spirituels de la paix que cette aide libéralement accordée par un Etat à un autre, par un peuple à un autre, sans considération de frontières. De cette sorte, les nations, mettant de côté les sentiments de rivalité et de vengeance, modérant leur soif de puissance et bannissant toute pensée d'isolement avantageux, pourront apprendre, au spectacle de leur chance même, à se comprendre, à se tolérer, à s'aider les unes les autres; et sur les ruines d'une civilisation qui avait oublié les enseignements de l'Esprit-Saint, pourra renaitre la communauté chrétienne, dans laquelle est suprême la loi de l'Amour.

Avec cette prière sur nos lèvres, nous formulons pour tous ceux qui nous écoutent en cette veille de Noël le fervent souhait que "la paix de Dieu qui dépasse tout entendement" (Phil. 4, 7) soit avec eux. Du plus profond de notre coeur, nous donnons notre bénédiction paternelle et apostolique à tous nos fils et à toutes nos filles de l'univers, comme une promesse de grâces les plus choisies que puisse distribuer le Dieu fait homme.

LOS ANGELES

La Californie du Sud possède plus de 1,213,000 de téléphones donnant emploi à 25,000 personnes. 623,000 de ces téléphones sont dans Los Angeles.

* * *

M. Wenzel récolte des fraises de la grosseur d'une orange.

* * *

On descendit à 34 degrés de température vendredi; le record depuis le 15 février 1942, qui fut de 31 degrés.

* * *

Deux policiers s'empoisonnaient par le gaz de leur auto-radio. Froid, fenêtres fermées. Si on ne les avait pas secourus, ils seraient encore là.

* * *

Notre carnage de Noël fut de 30 vies; celui du jour de l'an, de 2 vies seulement; chacun un record, l'un mauvais, l'autre bon. 300 hommes, 30 femmes enivrés furent "cabousé" dans les premières cinq heures de l'année. Nos 3,000 policiers étaient sur nos rues. Premier bébé 1947 né à 12.01 a.m.; le second à 12.05; le 3ème à 12.31. Trois filles; et la population qui est déjà surabondante en féminité! 34,000 naissances et 20,300 décès en 1946.

* * *

Notre danse canadienne du dernier de l'an fut un complet succès, merci à notre excellent président, M. J.-B. Godbout, habilement aidé de sa dame, Mme Godbout. Et n'oublions pas leur aimable fils Freddie.

* * *

Un chagrin subit nous frappa dès le commencement de l'an. Le 5 janvier a. m. M. Anthony Lester s'en vint à l'hôpital pour une opération d'amygdale. On voulut lui geler la gorge. Il insista pour être endormi. Ne se réveilla que pour peu de temps dans l'après-midi; il mourut le soir. Joli, robuste jeune homme de 21 ans, et fils unique. Il a son enterrement au cimetière des soldats à l'institution fédérale de Sawtelle. Il était marié à Lorraine Garneau, petite fille de M. et Mme Georges Sarrasin. Il laisse éplorée épouse et fille de 13 mois.

* * *

Le tournoi du "golf" qui commence, rassemble les maitres joueurs des Etats-Unis. Bonne renommée pour Los Angeles, que ce tournoi de "golf" en janvier.

La Parade des Roses attira 1,500,000 personnes, le matin; le "Rose Bowl football" en attira un autre 100,000 dans l'après-midi pour les courses à Santa Anita! Ce fut donc un premier de l'an qui occupa Pasadena. C'est avec sûreté que nous pouvons dire qu'aucun coin du monde ouvre les années d'une aussi mouvante manière que Pasadena. Le trafic est régularisé par un ballon dans les airs.

Production des oeufs en 1946

La production des oeufs pour 1946 est évaluée à 345 millions de douzaines, soit environ 29 millions de douzaines de moins qu'en 1945. Cette baisse dans la production, ainsi que la haute consommation domestique, nous empêchent de remplir notre présent contrat avec la Grande-Bretagne, déclare la "Situation agricole au Canada". Les expéditions se chiffreront par environ 60 millions de douzaines, soit 23 millions de moins que les 83 millions de douzaines stipulées dans le contrat.

Le plus grand besoin de l'agriculture

"Bien que le paternalisme d'Etat ait produit des gains matériels considérables pour l'agriculture en général, il est évident qu'il n'a pas atteint les buts qu'il poursuivait. Dans son ambition de former un plus grand nombre de fabricants de crème glacée et de fromage, d'architectes-paysagistes, de vendeurs d'engrais chimiques et de spécialistes agricoles, ce système gouvernemental n'a pas considéré l'homme lui-même. Parce qu'il n'a pas envisagé la conception chrétienne de la terre, il lui a fallu dépenser des milliards de dollars pour la conservation du sol . . . **Le plus grand besoin de l'agriculture** est celui de former une génération de cultivateurs qui envisageront l'agriculture non pas comme une grande entreprise financière, mais comme un mode de vie; des hommes qui sauront saisir pleinement leurs responsabilités envers l'Eglise, la famille et la nation; des hommes qui cultiveront le sol avec vénération et qui en sauvegarderont la fertilité pour les générations futures; des hommes qui posséderont des données précises sur l'agriculture sans ambitionner de devenir des spécialistes; des hommes enfin qui apprécieront les bienfaits de la propriété privée, mais qui maitriseront le désir d'agrandir sans cesse leur domaine arable. . ."

"Land and Home", organe de la "National Catholic Rural Life Conference of America".

L'approvisionnement mondial de semence de trèfle rouge en 1946 est suffisant pour satisfaire seulement 60 p.c. des besoins mondiaux. La semence de trèfle rouge produite au Canada, grâce à sa haute qualité remarquable, est préférée par plusieurs pays. Plus de 3 millions de livres de semence produite au Canada en 1946 seront exportées.

"La Terre ontarienne"

Ottawa. — Un groupe de coopérateurs viennent de publier le premier numéro d'une revue mensuelle intitulée "La Terre Ontarienne".

S'adressant autant aux gens de la ville qu'à ceux de la campagne, "La Terre Ontarienne" se remarque par la qualité de ses articles et l'intérêt qu'ils suscitent. Le premier numéro, aux couleurs vives, a attiré à ces auteurs maintes félicitations.

Le but de "La Terre Ontarienne" est de faire connaitre aux quatre coins de l'Ontario la vie française et coopérative et de resserrer les liens de l'amitié franco-ontarienne en aidant toutes les associations tant urbaines que rurales.

L'homme qui élève bien son fils travaille pour son propre avantage; les vertus du fils honorent toujours le père.

* * *

Les paresseux ont toujours envie de faire quelque chose.

Caisse populaire

"Notre société est et restera toujours une oeuvre sociale, cherchant par-dessus tout à multiplier ses bienfaits envers les travailleurs et non pas à faire de gros bénéfices en favorisant les gros emprunteurs parce qu'ils donnent de plus gros profits...

La Caisse populaire vous offre les avantages d'un magnifique réservoir d'épargnes, mais c'est aussi, et c'est là un immense bienfait, c'est aussi un réservoir où l'honnête ouvrier, l'intègre cultivateur peut aller puiser pour satisfaire à ses besoins et accroitre son bien-être, mais jamais pour contenter ses passions ou ses caprices.

Commandeur A. Desjardins, fondateur des Caisses

Les remboursements

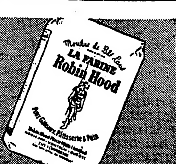
Exiger des remboursements réguliers n'est donc pas un caprice de gérants, mais un acte de justice et de gros bon sens.

Et pourquoi vous gêner?

Toutes vos hypothèques ne sont-elles pas à demande ou à termes fixes? Alors, la ligne de conduite que vous avez à suivre est toute tracée. Une, deux ou quatre fois l'an, dressez-en une liste, puis, avertissez tous vos sociétaires emprunteurs, qu'en plus des intérêts, ils ont, à telle date, à vous faire une remise de telle somme déterminée, sur leur capital, pas un sous de moins. . .

Sont-ils dignes de nos Caisses ces gens qui souventes fois, ne la rejoignent que pour emprunter? . . .

L. A.



La Survivance des Jeunes

Nos héros

Monseigneur de Laval

1623 - 1708)

François de Montmorency-Laval naquit le 30 avril 1623, au château de Montigny-sur-Avre; il appartenait à la plus haute noblesse de France.

A neuf ans, il est élève des Jésuites au collège royal de La Flèche. Dix ans plus tard, il commence ses études théologiques au collège de Clermont. Déjà, il manifeste son zèle missionnaire en aidant à la fondation de la Société des Missions Etrangères. Prêtre en mai 1647, le 8 décembre 1658, il est sacré évêque de Pétrée et vicaire apostolique du Canada. Et l'on vit arriver au pays celui qu'on a appelé l'Apôtre du Canada, le Père de la Nouvelle-France, le Saint.

Mgr de Laval eût pu aspirer aux premières charges de France, à cause de sa haute naissance et de ses grands talents. Il préféra l'apostolat modeste du Nouveau-Monde. Et quel apôtre zélé! On le trouve même à l'hôpital de Québec, où il sert les malades et fait leur lit. Il fit la visite pastorale de Montréal au moins huit fois; et ce n'était pas un voyage facile dans ce temps-là d'aller à Montréal.

Ses oeuvres sont nombreuses: fondation du grand Séminaire de Québec en 1663, du petit Séminaire en 1668; fondation à Saint-Joachim d'une école des arts et métiers, à laquelle est annexée une ferme modèle et même une espèce d'école normale; organisation de la dime, lutte contre la vente des boissons enivrantes aux sauvages, etc.

La question de la dîme lui causa bien **des désagréments et bien des chagrins,** mais c'est la vente de l'eau-de-vie aux sauvages qui lui fit le plus de peine. L'amour de l'argent a toujours été l'occasion de bien des erreurs et de bien des injustices. Au temps de Mgr de Laval on a vu des hommes intelligents comme Talon et Frontenac favoriser ouvertement la traite de l'eau-de-vie, parce qu'elle semblait être avantageuse au commerce. Pourtant est-il possible d'admettre que le désordre est une source de prospérité véritable?

Les événements malheureux, causés par la boisson, ne manquent pas dans notre histoire. En voici des exemples. Des sauvages qu'on appelait les Loups avaient contracté de fortes dettes chez les traiteurs des Trois-Rivières, pour obtenir de la boisson. Incapables de les payer, ils se retirèrent auprès d'Albany. De là, soutenus par les Agniers, ils se jetèrent dans la colonie et brûlèrent les habitations de St-François-du-Lac et de la Rivière-du-Loup, puis continuèrent leur oeuvre de destruction à Sorel, à Contrecoeur, à Saint-Ours et à Boucherville. Cela se passait en 1688.

En 1689 eut lieu le massacre de Lachine, "le théâtre le plus fameux de l'ivrognerie des sauvages", dit l'abbé Ferland, le grand historien. Les Iroquois à cette occasion, brûlèrent des maisons et en massacrèrent les habitants. Empalant des petits enfants, ils obligèrent leurs mères à tourner la broche pour les faire rôtir. Que d'autres malheurs on pourrait signaler! Les sauvages ne buvaient que pour s'enivrer, et une fois ivres ils se rendaient coupables de tous les crimes. Mgr de Laval et tout le clergé canadien avaient donc raison de s'opposer à la vente des boissons enivrantes aux Indiens.

C'était une âme intérieure que celle de Mgr de Laval. Le saint prélat savait que Dieu est patient et que nous devons savoir attendre longtemps parfois le triomphe des causes qui nous sont chères. "Il y a bien des années, écrivait-il un jour, que la Providence nous conduit, ainsi que l'Eglise du Canada, par des voies fort pénibles et crucifiantes, tant pour le spirituel que pour le temporel; pourvu que sa sainte volonté soit faite! Il me semble que c'est toute ma paix et tout mon bonheur en cette vie, où je ne trouve d'autre paradis. C'est le royaume de Dieu qui est au dedans de l'âme, et qui fait notre centre, notre vie, notre tout.

"Priez bien le Seigneur qu'il me fasse la grâce de ne jamais rien vouloir que l'accomplissement de sa divine et aimable volonté, dans l'ignominie comme dans la gloire." Ces lignes, il vaus faudra les relire quand vous aurez des épreuves.

La charité. . . cette vertu orna toujours la belle âme de Mgr de Laval. Apôtre véritable, il aima d'abord ses compagnons d'apostolat; quelque temps après son arrivée à Québec, on le trouve logé avec ses prêtres. Latour écrit: "Ils n'étaient tous qu'un coeur et qu'une âme, sous la conduite de Mgr de Laval, et ne faisaient qu'une famille dont il était le père."

Il aimait toutes les âmes d'un grand amour surnaturel. Il ne reculait jamais devant les fatigues et les sacrifices pour les pousser vers Dieu. Les pauves étaient l'objet de sa plus tendre charité; il les accueillait avec grande bonté, les assistait, accompagnant ses aumônes de quelques bons conseils. "Un jour, au plus fort de l'hiver, étant sorti en ville, il rencontre un pauvre enfant à moitié nu et grelottant de froid. Touché de compassion, il l'amène avec lui au presbytère, lui lave les pieds et les baise avec tendresse, lui donne des bas, des chaussures, un vêtement complet, l'habille en neuf des pieds à la tête, puis fait un paquet de ses haillons et le renvoie tout joyeux avec le doux sourire d'un homme qui a fait une bonne action."

Et ce saint évêque qui était si bon, comme il priait bien! A deux ou trois heures du matin il était debout, faisait soigneusement ses exercices de piété; puis à quatre heures il se rendait à l'église, en ouvrait les portes, et sonnait sa messe qui était à quatre heures et demie, pour les travaillants. Mgr de Laval fit une oeuvre admirable en notre pays, parce qu'il pria beaucoup.

Après trente ans de cette vie ardente de charité, de prière, de lutte et d'apostolat, en 1687, Mgr de Laval démissionne et désigne comme successeur Mgr de Saint-Vallier. Son séminaire ayant été incendié en 1705, c'est à la résidence des Jésuites qu'il meurt le 6 mai 1708, pauvre, humble, caché, peut-être encore combattu, mais toujours ferme dans le devoir malgré tout, malgré tous.

Il a été déclaré Vénérable. La cause de sa béatification est en cours de Rome. Prions-le de nous secourir dans nos besoins pressants; prions-le avec une foi profonde, ce grand Fondateur de l'Eglise canadienne; demandons-lui de nous aider à continuer en notre pays l'oeuvre religieuse qu'il a si bien commencée.

Questionnaire

Grades 3 à 6

1.—Qui fut le première évêque du Canada?
2.—Quels titres lui donne-t-on?
3.—Contre quoi a-t-il été obligé de lutter?
4.—Qui doit lutter aujourd'hui contre le grand fléau de la boisson?
5.—Quelles sont les grandes vertus de Mgr de Laval?

Grades 7 à 9

Quels furent les principaux travaux de Mgr de Laval; comment pouvons-nous être ses continuateurs?

Grades 10 à 12

Préparez un forum sur les dangers et les conséquences désastreuses de l'alcoolisme. Apportez des faits concrets. Tirez des conclusions pratiques.

L'harmonie la plus douce est le son de la voix de celle que l'on aime.

La Bruyère

Les Editions Fides

Ma journée avec sainte Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

par **Dieudonné Massé, o.f.m.**

Dans "Ma journée avec sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus", publié récemment chez Fides, le R.P. Dieudonné Massé offre aux âmes chrétiennes un petit recueil de prières quotidiennes adapt es aux actions les plus importantes de la journée spirituelle. On y retrouvera quelque chose de l'esprit de la sainte et on se pénétrera des sentiments qui l'animaient dans l'accomplissement de ces mêmes actes. Nul doute que les âmes qui s'efforceront de vivre sous l'influence de la Vierge de Lisieux, d'imiter ses vertus, de prier et d'aimer comme elle, ne soient assistées dans leur effort vers la perfection par celle qui a promis de "passer son ciel à faire du bien sur la terre".

Volume de 172 pages en vente au prix de $0.75. Commandez-le chez Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal.

* * *

Art et bolchévisme

par **René BERGERON**

Dans un style à l'emporte-pièce, M. René Bergeron, qui n'est plus un inconnu chez nous, dénonce avec une franchaise déconcertante les dangers qui guettent l'art vivant. Le bolchévisme, entre autres, si étrange que cela puisse paraître, tend à imposer ses principes destructeurs à la peinture moderne. L'auteur, polémiste ardent, s'en prend à ceux qui, sous pétexte de liberté et d'affranchissement, foulent aux pieds toutes règles établies et toute discipline. Est-ce à dire qu'il prétende que l'art doive rester stationnaire? Nullement. L'art pour être vivant doit progresser, mais dans les limites du bon sens et dans le respect de la vraie beauté.

Dans la seconde partie de son ouvrage, l'auteur nous présente quelques-uns de nos jeunes artistes qui, tout en accomplissant une oeuvre personnelle et progressive, ont su se garder des excès chers aux partisans de l'"art libre".

Volume de 135 pages en vente au prix de $0.75. Commandez-le à Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal.

Le pauvre vient

Le pauvre vient. J'entends sa voix. Ouvre la porte,
Ma fille, et va lever la lampe près du seuil.
Tu ne peux pas savoir combien le réconforte
Ce battant qui s'écarte et ce geste d'accueil. . .

Le pauvre vient: tu ne peux pas savoir, ma fille,
La crainte qui retient ses pas sur le pavé,
Arrêtant son triste murmure inachevé
Et faisant grelotter son dos sous sa guenille!

Toi qui n'as pas eu faim, tu ne peux pas savoir
L'angoisse des pieds lourds et des estomacs vides,
La faiblesse étreignant les tempes sous les rides
Et les désirs de soupe chaude et de pain noir!

Ouvre la porte: écoute, il prie au fond de l'ombre,
Et sa traînante voix remplit le jardin bleu.
Il ne tremblera plus si tu souris un peu,
Comme le font au ciel les étoiles sans nombre. . .

Lève la lampe. Il sied qu'une flamme, le soir,
Brille sans vaciller entre tes mains dociles.
O mon enfant, vivante page d'Evangile,
Vierge sage, lis du vallon, rayon d'espoir. . .

Le pauvre vient. Il voit ton sourire! il devine
La table près du feu, le vin frais, et déjà,
Sur son front où l'hiver implacable neigea,
Ton aumône fait resplendir la paix divine. . .

Marie Barrère-Affre

"Le petit Jésus et les étrennes"

Un lecteur nous communique l'extrait suivant d'un article de la "Terre de Chez Nous" (24 décembre 1946) avec prière de publier:

Nos petits enfants de la campagne ne son pas assez naïfs pour croire au Père Noël *qu'on a promené encore en triomphe* dans toutes les grandes villes, **comme s'il était le bon Dieu.** Ils ne font pas comme ces enfants qui pratiqueront toutes les vertus possibles, non pas pour faire plaisir au petit Jésus, mais pour que le Père Noël leur apporte des étrennes. S'ils se trompent ainsi, ces petits enfants, il n'y a pas de leur faute, mais bien celle des parents qui à propos de tout déclarent: "Tu as désobéi, le Père Noël ne t'apportera rien". Et c'est ainsi un mois durant. Naturellement que les petits gardent à la mémoire la présence de ce teneur de livres qui tient compte des méfaits et des vertus des petits enfants.

Et que fait-on du petit Jésus de Noël et du Jour de l'An? Dans nos foyers ruraux, les parents à l'esprit chrétien se laissent guider par leur foi et non pas par les **inventions païennes et étrangères.** Je suppose que c'est le petit Jésus qui a son mot à dire dans l'histoire des étrennes, *puisque* c'est Lui le Maitre des biens matériels. Si Madeleine ou Claire font des colères ou désobéissent, elles déplaisent à Jésus, comment peuvent-elles espérer qu'Il les récompense? Pour cela, il faudra bien qu'elles Lui demandent pardon et promettent de se corriger. C'est Lui le Maitre des consciences. Il n'a pas besoin de tenir ses livres. Il sait tout et cela est une vérité. Les parents apprennent ainsi à leurs petits une page de vie chrétienne; ils ne se voient pas obligés de recourir au mensonge comme ceux qui affirment que le Père Noël sait tout ce que font les enfants. . . Quand ces petits auront perdu leur naïveté, ils sauront que leurs parents les trompèrent avec ces histoires de Père Noël et ils perdront confiance se disant qu'on a bien pu les leurrer sur d'autres sujets.

Ce Jésus de Noël qui a dit avec tant d'amour: "Laissez venir à moi les petits enfants" veut qu'à l'occasion de cette fête de la Joie chrétienne, les parents puissent donner des étrennes à leurs enfants, pour les récompenser de leurs efforts dans le bien et les encourager à faire mieux. S'il permet que des pauvres soient dans l'impossibilité de donner des cadeaux, ce n'est pas que leurs petits enfants n'en méritent pas, mais c'est afin d'éprouver la charité des riches, et de leur permettre de donner pour qu'ils méritent le ciel.

L'histoire des étrennes ainsi expliquée aux petits restera dans la vérité et très compréhensible. Quant aux tout-petits, il n'y a pas de mal, au contraire, d'embellir la fête par la légende du petit Jésus qui envoie lui-même ses anges pour porter les étrennes aux enfants sages. . . Les rêves de ces petits seront peuplés, dans la nuit de Noël, par la vision de tous ces merveilleux messagers et en réalité, je crois qu'ils arrive que le bon Dieu charge de doux messages ses plus beaux anges, pour toutes ces petites têtes blondes ou brunes endormies au creux de l'oreiller, dans l'attente de la visite du petit Jésus et qui espèrent, comme mon bébé, qu'il restera à jouer un petit peu.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Casse-tête généalogique

Un paysan du Brandebourg et son gars viennent d'épouser deux soeurs.

Tandis que le père choisissait la cadette, le fils prenait l'ainée.

Par suite de ce double hymen, ils devinrent beaux-frères et la plus jeune des mariées devint la belle-mère de l'autre. La belle-fille du père est simultanément sa belle-soeur, et sa femme, à la fois la belle-mère et la belle-soeur de son gendre.

Si les deux couples ont des enfants, les cousins seront en même temps oncle et neveu; le père sera le grand-père et l'oncle des enfants de son fils, et, ce dernier, le frère de ses neveux.

Si les petits-enfants ont des enfants à leur tour. . .

Vous pouvez continuer, si vous en avez le courage.

Durant la guerre

On conduit au poste allemand un Français accusé d'avoir écouté la radio étrangère.

Le Herr Leutnant lui demande:

—Alors, vous prenez Londres, vous?

—Monsieur, répondit le Français, ce que vous, les Allemands, avec vos canons, vos avions, toute votre armée, n'avez pas encore pu faire, comment voulez-vous que moi, tout seul, je puisse le faire?"

Pour rire



A la classe enfantine

—Voyons, petit, peux-tu me dire d'où vient la laine?

—De d'sus le dos des moutons, M'sieu.

—Très bien, et que fait-on avec la laine?

—Sais pas, M'sieu.

Le professeur, touchant le pantalon de l'enfant.

—Et ça, avec quoi est-ce fait?

—Avec la vieille culotte de papa, M'sieu.

* * *

Humour britannique

Un client adresse le petit mot suivant à son crémier: "Envoyez-moi six douzaines d'oeufs. S'ils sont bons vous recevrez un chèque".

Et le crémier de répondre: "Envoyez-moi un chèque. S'il est bon vous recevrez six douzaines d'oeufs".

* * *

Prudence

Bébé, qui déjeunait tout seul dans la grande salle à manger, vient retrouver sa maman avec un air un peu inquiet:

—C'est laid de crier, n'est-ce pas, maman, c'est vilain?

—Oh! oui, mon petit garçon, très vilain.

—Eh bien! j'ai encore renversé mon lait sur la nappe. Tu ne crieras pas, dis?

* * *

Après l'exposition

—Etes-vous allée à la grande exposition de peinture, chère madame?

—Oui, chère amie.

—Est-ce que la chose en valait la peine? Je n'ai malheureusement pas pu y aller

—Ne regrettez rien, madame, il n'y avait pas un seul chapeau de femme intéressant.

* * *

Lulu rit

Un jour, le voisin de table de Lulu, en allongeant le bras, toucha par mégarde l'oeil de la petit fille. La douleur fut si vive qu'involontairement Lulu se mit à pleurer.

Son voisin était désolé, mais Lulu pour le consoler, lui dit en essayant de sourire:

—L'oeil pleure, mais Lulu rit.

Grand'mère

par **P.-E. Desgagné, c.ss.r.**

"Vous dirai-je que j'ai lu, avec plus d'émotion encore que de plaisir, votre petit livre sur "Grand'Mère"? C'est un bien touchant portrait que vous avez dessiné de votre vieille grand'maman... Votre livre fera du bien, beaucoup de bien. Notre passé, c'est encore ce que nous avons de mieux. Nos ancêtres restent les plus grands parmi nous. . . Que le bon Dieu donne des ailes à "Grand'mère" pour qu'elle s'en aille dans tous les foyers du Québec."

(Lettre du Chanoine L. Groulx à l'auteur)

En vente chez les principaux libraires ou chez l'auteur: 285, rue Ontario, Sherbrooke, P.Q. — $0.75 l'unité.

Pauvre oiseau !

L'autre jour, au catéchisme, un vicaire expliquait l'éternité en se servant de la fameuse comparaison bien connue:

—Imaginez, mes enfants, une boule d'acier grosse comme le monde. Tous les mille ans, un petit oiseau vient la frôler de son aile. C'est gros, le monde! C'est dur, l'acier! C'est long à passer mille ans! C'est bien petit, un oiseau! Et bien! quand la boule d'acier serait usée — il faudrait joliment longtemps, hein? — l'éternité ne ferait encore que commencer, puisqu'elle n'aura pas de fin.

Emile conclut d'une voix lente:

—Elle serait usée la boule? Moi, j'crois plutôt que c'est l'oiseau qui aurait mal!

Achat judicieux des aliments

Au dire des spécialistes en hygiène alimentaire du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, on trouve la santé dans le sac à provisions des ménagères. Voici ce qu'ils affirment: "Si votre liste de provisions comprend le lait, des oranges, citrons et pamplemousses ou des tomates, d'autres fruits, des pommes de terre, toutes sortes de légumes, y compris les verts et les feuillus, des céréales de blé complet, du pain Approuvé-Canada et de la viande, ou encore, des oeufs et du fromage, vous pouvez être sûres que votre famille est bien nourrie et qu'elle a la chance de jouir d'une bonne santé." Le Ministère engage les ménagères à siuvre les "Règles alimentaires au Canada" en vue d'assurer à leurs familles une bonne santé.

La marée montante de la propagande . . .

(Suite de la page 1)

lation nationale. Vers 2100 A.D., ils pourraient bien être 90 pour cent de la nation canadienne. Et cela se produirait pour eux non en supprimant les Anglo-Canadiens, mais simplement en occupant le vide laissé par le suicide racial de ces derniers. Si l'avenir du Canada était confié au taux de naissance du protestantisme canadien, il viendrait un temps où il n'y aurait plus de population et le pays retournerait à la solitude.

Depuis les deux dernières générations, une véritable pression économique a poussé les "Canadiens" sur les territoires voisins de la province de Québec. Dans l'est de l'Ontario et sur la "côte nord" du Nouveau-Brunswick, ils se sont établis surtout dans les endroits laissés vides par les Anglo-Canadiens. Ces citoyens canadiens désirent rester canadiens-français et catholiques. Les lois de 1867 qui n'avaient pas prévu le déplacement postérieur des forces démographiques, sont un puissant obstacle à cette fin; et le "Comité de Recherche" protestant insiste pour prendre sa livre de chair, comme il est dit dans le contrat, près du coeur canadien-français.

Obstacles et forces

Les subterfuges, les artifices, les échappatoires (à la loi) que le "Comité de Recherche" protestant a déterrés avec un air de triomphe, représentent apparemment des tentatives administratives pour faire des concessions aux faits démographiques. Le "Comité de Recherche", cependant, insiste pour imposer les entraves de 1867 aux forces de 1946. Si le Canadien français désire garder pleinement ses droits à sa langue et à sa culture, diraient les gens de ce Comité, qu'il reste dans la province de Québec comme un Indien sur une réserve. Il n'importe pas que la population ainsi retenue comme par une digue vienne à former un grand et malpropre "slum" économique. L'Ontario, même avec une population baissant finalement à zéro, doit rester anglais et protestant. Ce zèle sectaire qui fonde son argumentation sur la légalité, évite une montagne de faits sociologiques et concentre son attention sur une taupinière de "conspiration" catholique. La conspiration réelle, elle est au foyer même protestant; c'est une conspiration de suicide.

4.—Un cliché très dangereux, maintenant en cours, c'est que durant la dernière guerre les catholiques étaient partout du côté de nos ennemis. C'est là une généralisation mensongère. La catholique Pologne a été notre première alliée et elle a combattu bravement contre Hitler sur tous les fronts: la Bataille de Pologne, la Bataille de France, la Bataille d'Angleterre, de l'Afrique du nord, d'Italie, la campagne finale de l'Ouest.

De plus, jamais dénonciation du fascisme et de l'hitlérisme n'a été plus catégorique que les encycliques du pape "Non Abbiamo bisogno" (1931) et "Mit brennender Sorge" (1937); et le coup de la résistance de l'Eglise à Hitler durant la guerre, ce sont les catholiques d'Allemagne, de Belgique et de France qui l'ont soutenu. Au Canada, il n'existe pas la moindre évidence que les Irlandais catholiques aient été moins ardents pour la guerre que les Irlandais protestants. Si les Canadiens français ont fait plus pauvre figure, cela n'est pas dû à leur catholicisme, mais à un fond restreint d'expérience historique, à un manque de contact avec les affaires européennes durant près de deux siècles et à leur éducation politique entre les mains de **tous** les partis.

En France même, ce ne sont pas les catholiques, mais les communistes qui ont cherché à trahir la France aussi longtemps que Hitler et Staline étaient alliés. La désertion de Thorez de l'armée française en pleine guerre a montré qui étaient les vrais traîtres.

L'Espagne républicaine

Certains pourront dire que, dans le cas de l'Espagne de Franco, les catholiques étaient du côté des forces du mal. La question débattue est beaucoup plus complexe que cela. Très peu de protestants ont appris comment, sous le régime républicain, comme le rapporte l'Encyclopédie britannique, "non seulement les églises furent brûlées ou profanées, et les cérémonies religieuses en public défendues à travers toute l'Espagne républicaine, mais encore 10 évêques, plusieurs milliers de prêtres, de religieux et de simples fidèles furent froidement massacrés, sans aucune raison d'activité politique ou criminelle." L'historien Arthur Bryan évalue à 350,000 le nombre des civils ainsi massacrés durant le premier mois de la guerre.

Dans Madrid seulement, selon le journal pro-républicain **"Guardian"** de Manchester, le nombre de ceux ainsi tués durant les trois premiers mois s'élèvent officiellement à 35,000, soit plus que le total des personnes exécutées, dans l'Espagne entière, par l'Inquisition espagnole, depuis sa fondation en 1480 jusqu'à 1808, et dont le chiffre aurait été de 31,912 au dire de Llorente, historien fanatiquement anticatholique. Dans la guerre civile, la violence appelle la violence; *mais la sympathie des catholiques* pour le régime vengeur de Franco n'implique pas nécessairement, comme le prétendent les propagandistes, que les catholiques sont de par nature partout intolérants et tyranniques. L'Encyclopédie britannique affirme carrément: "Pour ce qui est des atrocités commises délibérément, les Républicains détiennent le record le plus sombre."

5.—L'un des dictons les plus répandus de la propagande actuelle est la prétention que la critique contre la Russie soviétique est un complot machiné par l'Eglise catholique romaine. A la vérité, cette Eglise est opposée à l'athéisme marxiste et à toutes ses activités; mais la critique la plus forte et la plus incisive est venue de la part de non-catholiques comme les Démocrates sociaux du groupe du **New Leader** de New-York, la plupart d'entre eux anciens communistes ou sympathisants communistes, qui étaient allés en Russie dans leur premier enthousiasme pour le régime soviétique. La Chambre de commerce américaine vient maintenant d'ajouter elle-même sa voix. Le Congrès qui n'est sûrement pas une organisation ecclésiastique, a publié un "livre blanc" officiel sur le "Communisme en action" analysant de façon objective les méfaits du régime de Staline. La source de ses renseignements n'est ni catholique, ni d'inspiration catholique.

Documentation sur la brutalité

Pour obtenir une ample documentation, on n'a qu'à consulter les dossiers de publications soviétiques officielles, telles que Pravda, Trud et Izvestia, avec leur longue nomenclature de brutalités, comme:

a—exil dans les camps de travaux forcés pour ouvriers retardataires à l'ouvrage (Izvestia, 1er janvier 1939); b—peine de mort pour vol insignifiant (cf. Krylenko, dans Pravda, 25 avril 1934, etc.); c—exil en Sibérie pour d'innocentes familles de réfugiés (Izvestia, 9 juin 1934); d—loi pour adultes faits, incluant la peine de mort, appliquée à des enfants de 12 ans (Pravda, 8 avril 1935); e—conscription pour le travail imposée aux enfants (Izvestia, 3 octobre 1940); sécurité sociale pour les troupes de choc seulement (Trud, 11 avril 1934); et g—jeunes enfants récompensés pour avoir dénoncé leurs parents qui furent mis à mort par la O.G.P.U. (Izvestia, 1er janvier 1936).

Que l'Eglise catholique ait élevé sa voix pour la défense d'un vaste pays martyr comme la Pologne dont plus d'un million de citoyens ont disparu pour toujours dans les camps d'enfer de la Sibérie glaçée, cela peut sûrement être l'expression d'une juste colère et d'une pitié chrétienne, et non pas l'intérêt de l'Eglise pour ses propriétés. Le silence relatif des églises protestantes est difficile à comprendre.

Si elles sont trop baillonnées pour réclamer en faveur de la Pologne catholique et de la Lithuanie catholique, peuvent-elles protester contre le sort fait à l'Estonie protestante et à la Latvie protestante, qui ont des réfugiés en Suède et dans l'Europe occidentale pour raconter l'histoire épouvantable des meurtres et des déportations soviétiques. Garder le silence, en face de ce crucifiement de nations chrétiennes par les Rouges, est passablement mauvais. Imputer les protestations légitimes des autres à des motifs mercenaires, cela est plus que méprisable.

La rumeur circule que des "recherches" vont être entreprises sous peu au sujet de la supposée influence de l'Eglise catholique sur la politique étrangère du Canada. Si on procède avec le même esprit et le même zèle intempestif que pour les "recherches" dans la question des écoles, les résultats n'auront d'autres conséquences que de jeter le discrédit sur les organisations qui les auront entreprises.

Le protestantisme honnête n'a pas besoin de telles tactiques.

La politique qui a réussi, au Conseil canadien des Eglises, à réaliser une fructueuse collaboration entre les protestants sans faire perdre aux sectes leur existence propre, peut sûrement envisager les sujets de désaccord entre elles et l'Eglise catholique, avec dignité, intelligence et tolérance. Les méthodes analysées dans cet article ne peuvent finalement que jeter du discrédit sur ceux qui les emploient.

Nouvelles canadiennes

par la British United Press

Dès l'ouverture du congrès des Etats-Unis, un représentant a présenté un projet de loi demandant au Congrès d'approuver la canalisation et le développement de l'énergie électrique du Saint-Laurent. Le président Truman approuve ce projet ainsi que M. Thomas Dewey, gouverneur de l'Etat de New-York, principal Etat intéressé dans ce projet. A Ottawa, cependant, on a appris que le gouvernement attend une décision américaine avant de présenter une mesure législative sur ce projet déjà approuvé par les deux gouvernements.

* * *

Un relevé de l'Association canadienne des hôpitaux indique que le Canada manque actuellement de 42,700 lits d'hôpitaux pour répondre à ses besoins immédiats. Le rapport de cette association indique également que d'ici dix ans, notre pays aura besoin de 20,000 lits d'hôpitaux additionnels.

* * *

Le ministre des affaires extérieures, le très hon. M. St-Laurent, dévoilera, le 18 janvier, une plaque commémorative dressée au château Frontenac de Québec en souvenir des conférences internationales entre Churchill et Roosevelt pendant les années de guerre 1943 et 1944.

Les relations entre le pouvoir fédéral et les provinces restent difficiles

Par la B.U.P.

Les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces viennent de se heurter à de nouvelles difficultés.

Comme on le sait, le gouvernement fédéral a d'abord tenté de s'emparer de certaines taxes du domaine provincial et a convoqué à cette fin une conférence fédérale-provinciale qui a échoué. Il a ensuite fait aux provinces des propositions séparées lors du dernier discours du budget..

Certaines provinces avaient accepté ces propositions; d'autres hésitaient et faisaient des contre-propositions; d'autres, enfin, notamment Québec et Ontario, opposaient une résistance acharnée aux demandes du gouvernement fédéral.

L'une des provinces qui avaient accepté en principe les nuovelles propositions, le Nouveau-Brunswick, vient de les dénoncer fortement en accusant le gouvernement fédéral d'injustice. Le premier ministre de cette province, l'honorable M. McNair, a publié une déclaration sensationnelle disant que le gouvernement fédéral avait accordé des conditions de faveur à la Colombie canadienne.

Cette attitude nouvelle du Nouveau-Brunswick a eu l'effet d'une bombe dans les relations fédérales-provinciales.

Le gouvernement fédéral est resté calme devant cette situation nouvelle. Il s'est abstenu de faire des déclarations officielles. Le bruit a couru qu'une nouvelle conférence fédérale-provinciale serait convoquée, mais il semble que le gouvernement fédéral laissera les événements suivre leur cours.

Au sujet du geste que vient de poser le premier ministre McNair du Nouveau-Brunswick, le premier ministre de la provivnce de Québec, l'honorable Maurice Duplessis, a déclaré que les faits parlent par eux-mêmes.

"Je constate, a dit M. Duplessis, que toutes les provinces du Canada, sauf la Colombie canadienne, paraissent mécontentes. Je sais aussi que le gouvernement de Québec est content de n'avoir pas signé d'accords avec Ottawa. Le résultat des tactiques du fédéral a été de provoquer la méfiance partout au Canada. Le gouvernement de Québec sera toujours heureux de collaborer avec Ottawa si ce dernier veut respecter l'esprit et la lettre de la constitution. Jamais le gouvernement de Québec ne se prêtera à des tactiques qui sont cause de désunion et de marchandage corrupteur."

Le premier ministre a déclaré qu'il trouve singulier qu'on parle en certains milieux de conférence entre certaines provinces et le fédéral et à laquelle n'assisteraient pas les représentants des provinces qui ont refusé de signer une entente avec Ottawa. M. Duplessis croit que c'est l'oeuvre de certains bureaucrates fédéraux qui veulent garder leurs positions en travaillant à la centralisation. Ce sont eux qui donnent de mauvais conseils aux autorités fédérales. Ce sont eux aussi qui ont lancé cette rumeur que le gouvernement de Québec recevra plus qu'en vertu de l'entente de 1942.

"C'est un argument fallacieux, a dit le premier ministre, parce que cette entente de 1942 a été désastreuse pour la province de Québec. Ce dont je suis certain, c'est que l'attitude actuelle d'Ottawa engendre la désunion et favorise le sabotage du pacte confédératif".

Pour la liberté des élections polonaises

Washington. — Les Etats-Unis ont de nouveau accusé le gouvernement provisoire polonais de violer son engagement de tenir des élections libres et honnêtes, en recourant à des "méthodes repréhensibles" à l'endroit des éléments démocratiques de la Pologne.

Le secrétaire d'Etait démissionnaire, James Byrnes, a révélé, à une conférence de presse, qu'il avait prié la Russie et la Grande-Bretagne de se joindre aux Etats-Unis en attirant l'attention du gouvernement polonais sur cette violation de l'entente de Potsdam.

La Pologne a ignoré deux notes précédentes des Etats-Unis à ce sujet. M. Byrnes a publié les textes de notes identiques qui ont été remises au gouvernement soviétique à Moscou et à l'ambassadeur britannique à Washington. Ces notes contiennent des rapports du vice-premier ministre polonais, Stanislaw Mikolajczyk, chef du parti agraire, sur les "mesures de répression" prises par le gouvernement de Varsovie contre les partisans d la démocratie.

On sait que le gouvernement provisoire polonais a supprimé la presse de ses adversaires politiques, arrêté plusieurs de leurs candidats et usé d'autres tactiques déloyales contre les chefs du parti agraire. Des informateurs neutres confirment les allégations de Mikolajczyk.

La politique internationale

Les peuples d'Orient en lutte contre l'impérialisme européen

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

La situation ne s'est pas améliorée dans l'empire français tandis que les difficultés de la politique intérieure s'aggravaient. Les rebelles de l'Indochine poursuivent une lutte acharnée contre les Français et le ministre des colonies, M. Marius Moutet, a admis l'échec de sa mission pacifique en Indochine en disant qu'il faudrait d'abord écraser les rebelles par la force des armes avant de pouvoir préparer un accord pour l'Indochine.

Un nouveau facteur est entré en ligne de compte dans cette révolte qui ne marque, en somme, qu'une étape dans la lutte d'émancipation des peuples indigènes d'Orient.

En Birmanie, un mouvement analogue pour faire disparaître la domination anglaise est en branle depuis plus longtemps encore, et voilà que les rebelles birmans ont offert de venir en aide aux Vietnamiens.

Ainsi on voit la collaboration de deux peuples coloniaux dans une lutte contre l'impérialisme d'Europe. Ce peut être le début d'une collaboration sur une plus haute échelle de l'Orient contre l'Occident. D'ailleurs, on remarque que le passage des Japonais dans ces pays a fortement contribué à stimuler le sentiment des coloniaux contre les puissances coloniales.

Le Japon a été vaincu, mais cet esprit de révolte contre l'impérialisme européen en Asie subsiste et tout indique qu'il augmentera encore jusqu'au jour où les puissances impérialistes d'Europe auront abandonné leur emprise sur ces territoires.

Aux Indes

On retrouve le même état de choses dans les Indes néerlandaises où la révolte gronde et grandit contre la Hollande. Aux Indes britanniques, le sang coule à cause de l'agitation des esprits causée par la domination britannique. Hindous et Musulmans réclament l'indépendance complète de l'Inde. Ils ne s'entendent pas, cependant, sur la constitution à accorder à leur pays. Les Hindous, en majorité, veulent un pays uni tandis que la minorité musulmane, qui compte tout de même plus de cent millions de population, veut deux Etats séparés. Entre temps l'Angleterre profite de cette division en disant qu'elle n'accordera l'indépendance à l'Inde que le jour où les deux groupements se seront entendus sur la constitution. L'Angleterre maintient cependant que l'Inde devra être un pays uni.

En Palestine

L'Angleterre se trouve encore devant des difficultés analogues en Palestine et profite également d'une division semblable. Arabes et Juifs veulent l'indépendance de la Palestine, mais ils ne s'entendent pas sur la constitution à accorder à la Palestine. Entre temps l'Angleterre garde son autorité sur ce pays.

Des dépêches de Londres nous ont annoncé que le gouvernement anglais a décidé de retarder à plus tard la décision à prendre au sujet de la Palestine, préférant s'occuper de la politique à suivre dans la préparation du traité de paix avec l'Allemagne.

En Chine

Les colonies ne sont pas actuellement les seuls champs de bataille. La guerre civile continue de faire rage en Chine et rien n'en laisse entrevoir la fin. Le général Marshall, chargé de négocier la paix en Chine, a échoué dans sa mission et il a expliqué son échec par l'intransigeance des deux groupements en présence: le gouvernement central chinois et les communistes.

Après cet échec en Chine, le général Marshall a été nommé secrétaire d'Etat des Etats-Unis. Les observateurs ont immédiatement attaché une importance significative au fait que le nouveau responsable de la diplomatie américaine est un spécialiste en questions orientales.

Ils ont conclu de ce fait que les Etats-Unis orienteront de plus en plus leurs intérêts vers l'Orient, et peut-être plus encore que vers l'Europe.

Position du Canada

Ce développement présente un intérêt de premier plan pour le Canada, puissance du Pacifique. Notre pays, voisin des Etats-Unis et de la Russie, se trouve entraîné nécessairement aux affaires d'Orient par cette orientation nouvelle de la politique étrangère américaine.

Plusieurs chefs militaires et politiques ont prévu, depuis longtemps d'ailleurs, que le Canada serait le champ de bataille de la prochaine guerre mondiale à cause même de sa situation géographique entre les Etats-Unis et la Russie.

D'ailleurs le Canada est déjà mêlé aux explorations militaires entreprises dans l'extrême-nord pour éprouver les méthodes de combat dans les conditions rigoureuses de cette région. La Russie, d'un autre côté, se livre à des expériences analogues en Sibérie.

Voilà pourquoi le Canada est directement intéressé à la politique américaine en Extrême-Orient car si un conflit surgissait dans ce coin du monde, les Etats-Unis et la Russie y participeraient sans doute et le Canada se trouve entre ces deux puissances gigantesques.

Observatoire

(suite de la page 1)

fois, pour faire comme les autres, en attendant de vider la bouteille.

Ah! si l'on consentait à se servir de la bonne vieille morale, toujours jeune et toujours actuelle, comme certaines maladies auraient vite fait de disparaitre! Et pas seulement l'alcoolisme! Il y aurait aussi moins de misères physiques et sociales, moins de gaspillage d'argent, et plus de joie.

Vous en doutez?

Allez le demander aux médecins et aux curés.

S. P.

* * *

Une décision importante

Le Conseil privé vient de rendre un important jugement. Il a décidé que le Parlement canadien a le droit de supprimer les appels à ce Conseil et de faire de notre cour suprême la plus haute autorité judiciaire du pays, au point de vue civil aussi bien que criminel.

Cette décision, croyons-nous, répond aux légitimes aspirations de tous les vrais Canadiens. Entendons par là ceux qui croient que le Canada doit abandonner les derniers vestiges, encore trop nombreux, de colonialisme pour agir en tout comme un pays souverain.

Il est remarquable que le Conseil privé ait rendu son jugement sous le signe, pour ainsi dire, du statut de Westminster. Il a rappelé, en somme, qu'un pays souverain n'a pas à recourir à des tribunaux étrangers pour décider en dernier ressort de ses affaires domestiques. Ceux qui s'abstenaient de mentionner ce statut — lequel conférait au Canada sa complète indépendance juridique — qui travaillaient à le mettre en oubli chaque fois qu'il était question de nos relations avec l'Angleterre, viennent de recevoir une leçon de progrès et de fierté. Il n'est pas mauvais pour eux qu'elle leur soit arrivée de Londres.

D'ailleurs, le Conseil privé n'a fait que confirmer le jugement de la cour suprême du Canada qui pourra désormais mériter pleinement son nom.

On se souvient qu'un projet de loi sur l'abolition des appels au Conseil privé avait été présenté aux Communes, en 1939, par l'honorable C. H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat dans le cabinet Bennett. Après la première lecture du projet, le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, avait demandé d'en référer aux tribunaux. Appelée à se prononcer, la cour suprême avait décidé en faveur de la validité du projet.

Il reste maintenant au parlement fédéral d'inscrire dans nos statuts le bill proposé jadis par M. Cahan. Nous espérons, pour notre part, qu'il le fera dès la prochaine session.

Des avocats qui ont plaidé à Londres la cause de certaines provinces, ont fait entendre que le Conseil privé restait encore le plus sûr protecteur des droits des minorités au Canada. L'argument ne manquait peut-être pas d'habileté; il était très flatteur pour les juges devant qui ils exerçaient leurs talents de plaideurs. Mais ceux-ci ne semblent pas l'avoir trouvé assez pesant. Se rappelaient-ils — les juges, dit-on, ont une mémoire tenace des précédents — que le Conseil a déjà rendu des jugements nettement contraires aux droits civils et religieux de la minorité canadienne-française! Le temps nous manque pour les rappeler ici, mais ils restent inscrits dans l'histoire.

Si nous ne pouvons posséder au Canada une cour suprême qui jugera avec, au moins, autant de justice que le Conseil privé des droits des minorités, c'est à désespérer de tout. Admettons alors que les étrangers connaissent mieux que nous notre histoire, nos lois, nos coutumes; rendons-les juges de nos affaires domestiques; soyons, en un mot, des coloniaux et payons tribut.

Une dernière réflexion. Lorsque, il y a vingt ou vingt-cinq ans, des Canadiens demandaient l'abolition des appels au Conseil privé, ils étaient traités par une certaine presse de nationalistes écervelés, d'antibritanniques, etc., etc.

Aujourd'hui, cette même presse parle avec calme, avec une certaine joie même, de cette abolition. Elle propose que le parlement fédéral donne suite, sans trop tarder, au jugement du Conseil privé.

Elle a fini par suivre.

Soyons-en assurés, elle suivra un jour d'autres idées qu'elle rejette aujourd'hui. A une condition: c'est qu'il se trouve assez d'hommes courageux pour les défendre.

S. P.

Bataille autour du pétrole

Washington. — Le riche pétrole du Levan sert à alimenter une vive controverse internationale qui met en présence d'une part la Russie et la France et, de l'autre, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne.

La controverse a été provoquée lorsque les Français et les Russes ont protesté fermement contre les ententes conclues entre les compagnies de pétrole américaines et britanniques du Levant. Les Soviets ont prétendu que ces ententes permettaient aux impérialistes anglo-américains de consolider leurs positions au Levant. Le gouvernement français a officiellement protesté contre la prétendue violation d'une entente conclue en 1928.

Rien qu'une rumeur politique

Québec. — D'après l'"Evénement-Journal", M. Louis St-Laurent ne restera pas longtemps dans la politique active du moins en qualité de ministre et de député fédéral. Voilà la conclusion à laquelle en arrivent des observateurs, à la suite de certaines dispositions prises par les anciens associés professionnels ou industriels de celui que le premier ministre désignait tout dernièrement comme l'un de ses plus précieux collaborateurs. Ces observateurs affirment que des engagements sérieux obligeront bientôt M. St-Laurent à reprendre la pratique du droit, soit à Québec, soit à Montréal. Quant à la date exacte de sa sortie de la scène politique, elle dépendrait, paraît-il, de la durée de la conférence finale de la Paix.

Ottawa. — L'hon. Louis St-Laurent, ministre des Affaires étrangères, a répondu qu'il n'avait aucun commentaire à faire lorsqu'on lui a dit qu'un journal de Québec annonçait sa retraite prochaine de la politique. On est porté à donner un peu de crédit à ce rapport dans les cercles politiques de la capitale.